

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFP NATIONALE LE 2 JUILLET 2021 – BORDEAUX

Présents et pouvoirs :

Présents : A. ALBERT / MC. ALLARD + 1 POUVOIR / M. AUDOUY + 1 POUVOIR / A. BARTHOUX / H. BAVA + 8 POUVOIRS / E. BERTRAND / N. BESSE + 1 POUVOIR / C. BIGOT / E. BONNEAU / X. BONNET + 1 POUVOIR / V. CASTEROT / E. CHABOT + 3 POUVOIRS / C. CHARDON + 2 POUVOIRS / V. CHAUVEAU / S. CLEDAT / N. COGNARD / P. CONSTANT / V. COURCELLE / F. COURTOIS / C. COZETTE / I. DACHARY / A. DAVAL + 4 POUVOIRS / C. DAVID + 1 POUVOIR / A. DE TINGHENIAC / B. DUMOUCHEL + 3 POUVOIRS / D. DURVIE / A. ESCAVI DE COCKBORNE / P. FISCHER / S. FONTAINE / F. FOUAN / A. FOURES + 1 POUVOIR / M. GASTE / C. GAUTIER + 1 POUVOIR / K. HELMS / D. HERMEL-WIART + 1 POUVOIR / M. ILICHEVA / B. JULIEN-LABRUYERE / J. LABORDE / AG. LE GUILLANTON / H. LE ROY + 7 POUVOIRS / C. LEBLANC + 1 POUVOIR / C. LEVRARD + 3 POUVOIRS / D. LASSERRE / S. MADDIN / S. MALLIER / N. MARME + 1 POUVOIR / C. MONTIL / FX. MOUSQUET / HP. NGUYEN / T. NOUVEAU / M. PENA / F. PICCIOLI / S. PIGOT + 1 POUVOIR / A. QUIOT / C. RAVET + 8 POUVOIRS / J. SANG / C. SCAO-BAUDEZ / D. SINET / A. SMYTHE + 2 POUVOIRS / M. THON-HON + 1 POUVOIR / N. TORRES-REJAS / V. TOURNILHAC / V. TRICAUD + 2 POUVOIRS / P. TROUILLOT / M. VACONSIN + 2 POUVOIRS / E. VALLET / B. VIGNES / N. WATTE + 3 POUVOIRS

§ Présents : 68

§ Pouvoirs : 59

§ Nombre total de voix : 127

§ Nombre d'adhérents 2020 + 2021, au 1^{er} juillet 2021 : 803

§ Quorum : 80

Avec 127 voix, le quorum est atteint. L'assemblée générale peut délibérer.

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET ACTIONS EN COURS 2020-2021 Par le Président de la FFP Henri Bava (+voir annexe 1 ppt)

INTRODUCTION

Je déclare ouverte l'Assemblée générale 2021.

- § Remerciements à Marion Vaconsin et le bureau régional qui nous accueillent à Bordeaux en présentiel ainsi que l'ensemble des membres du bureau national de la FFP qui vont intervenir aujourd'hui.

Problématique de la journée : LA VILLE FERTILE DES PAYSAGISTES

Dans le cadre de ce sujet, il est important de rappeler le rôle du paysagiste concepteur dans le besoin de nature en ville.

Au-delà du climat, c'est la question de la transition écologique des villes qui se pose.

Notre rôle : la transformation des villes.

Approche sensible du terrain, concertation avec les acteurs, mise en place d'outils et d'une méthodologie adaptée à l'échelle du site, notre profession de PAYSAGISTE CONCEPTEUR intègre le vivant au cœur du projet de paysage.

Nous avons maintenant un titre réglementé, qui nous assoit comme des « concepteurs », maîtres d'œuvre et coordinateurs d'équipes pluridisciplinaires.

Nous disposons d'un Palmarès, grâce auquel les projets les plus exemplaires de notre profession sont mis en lumière.

Nous devons maintenant faire connaître notre profession et ses compétences spécifiques pour devenir incontournables dans le débat actuel et les travaux de transition écologique de demain.

Notre profession est aussi **impliquée dans l'actualité** :

- § Contexte : sortie de crise sanitaire et sociale Plan de relance gouvernemental. Evaluation et propositions et d'actions par la FFP et Val'hor
- § Auditions par l'Assemblée Nationale au sujet des Plantes invasives, de la végétalisation des aires de stationnement
- § Rendez-vous avec le conseiller Eau et Biodiversité auprès de la Ministre de l'Ecologie Barbara Pompili ...

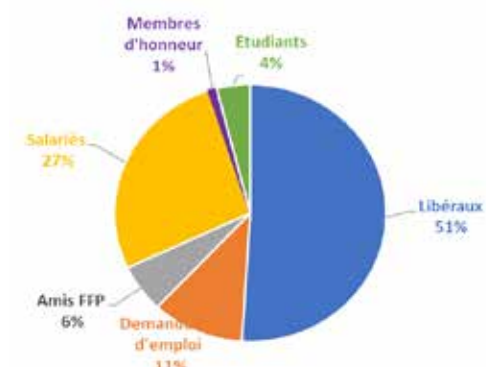
Ordre du jour de l'Assemblée générale

- 16h00 : Rapport moral d'activité par Henri Bava, Président de la FFP.**
- 16h30 : Actions en cours, présentation par les membres du bureau**
- 17h15 : Rapports financiers par Éric Chabot, trésorier de la FFP.**
- 17h45 : Votes du rapport moral et des rapports financiers**
- 18h00 : Renouvellement des administrateurs du Conseil d'administration : présentation des candidats et vote**
- 18h30 : Election du nouveau bureau de la FFP par les membres du Conseil d'administration.**
- 19h00 : Annonce du nouveau Président / de la nouvelle Présidente de la FFP nationale et de son bureau**

Quelques chiffres en 2020

Notre association comptait 682 adhérents en 2020, répartis comme suit :

- § 347 libéraux (51 %)
- § 183 salariés (27 %)
- § 75 demandeurs d'emploi (11 %)
- § 26 étudiants (4 %)
- § 42 Amis FFP (6 %)
- § 9 membres d'honneur (1 %)



Sur près de 700 membres seulement une moitié de Libéraux.

Amis FFP : la FFP accueille tous ceux qui travaillent dans la conception de paysage

Membre d'honneur : membres ayant rendu service à la profession plus en activité

Relations FFP nationale/associations régionales

La FFP est constituée de **onze régions**. Les relations du bureau national et de la permanence avec les associations et délégations régionales constituent une part importante de l'activité. Tout d'abord au travers du conseil d'administration puisque les présidents de régions y sont membres de droit, ce qui leur permet de faire le lien entre le CA et leur région et d'y appliquer les décisions stratégiques.

Les associations régionales de la FFP s'investissent pour organiser localement des événements nationaux comme l'assemblée générale à Toulouse l'an dernier, avec la FFP Occitanie, Midi-Pyrénées et celle d'aujourd'hui à Bordeaux avec la FFP Nouvelle Aquitaine.

Merci à tous les Président(e)s de région pour leur travail. **Un rapport des activités menées par toutes les régions FFP en 2020 a été réalisé pour cette AG.**

Nouveautés suite au séminaire de travail à Arc-et-Senans : corédaction de l'ordre du jour des Conseils d'administration par les Présidents régionaux. Mise en commun des outils de communication et des publications réalisées par les Régions.

RECONNAISSANCE DE LA PROFESSION

Après l'étape historique de la reconnaissance du titre et l'obtention de l'Article 2 de la loi ELAN rendant obligatoire l'appel aux compétences des paysagistes concepteurs au sens de la loi pour l'établissement du projet architectural, paysager et environnemental (PAPE) des lotissements avec la modification de l'Article L441-4 code de l'urbanisme

La FFP a accompagné les candidats dans leurs démarches pour obtenir l'autorisation de porter le titre de Paysagiste concepteur

Je rappelle que l'article 174 visait une meilleure identification des paysagistes concepteurs parmi les professionnels de la conception pour garantir aux maîtres d'ouvrage un niveau de qualification et de compétence élevé et reconnu.

Suite à la promulgation de cet article, une commission consultative chargée par le ministère de l'Ecologie d'émettre un avis sur l'utilisation du titre de paysagiste concepteur a été créée en 2018 pour une durée de 3 ans. La FFP a accompagné les paysagistes à l'obtention du titre de Paysagiste concepteur tout au long de ces sessions.

La dernière commission s'est tenue le 16 septembre 2020.

Aujourd'hui on compte **2 634 paysagistes concepteurs** (liste disponible sur le site du Ministère).

Reconnaissance de la profession : Cas n°1

Pour fixer les conditions d'autorisation à porter le titre, 3 cas de figures ont été définis

- § Les titulaires de l'un des diplômes ou titres délivrés par les écoles nationales supérieures du paysage, doivent faire une simple demande auprès du ministère. La procédure n'est pas automatique, même pour les jeunes diplômés, mais sans limitation de durée.

Ecoles françaises donnant accès au titre (niveau Master) :

- § École Nationale Supérieure du Paysage (ENSP) Versailles et Marseille
- § École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAPBX)
- § École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL)
- § AGROCAMPUS OUEST Angers
- § École de la Nature et du Paysage (ENP) Blois (Anciennement ENSNP)

Reconnaissance de la profession : Cas n°2

- Les diplômés des autres écoles françaises ainsi que diplômes suisses et internationaux non européens, ou les personnes disposant d'une expérience professionnelle minimale d'un an dans le domaine de la conception du paysage.
- Pendant les 3 ans qu'ont duré les commissions, 648 dossiers ont été instruits concernant les cas n°2 : 326 favorables, 322 défavorables.
- § Dorénavant, les demandeurs doivent se tourner vers le dispositif de **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** proposé par certaines écoles de paysage (Versailles et Agro Campus Ouest, centre d'Angers) pour obtenir l'un des diplômes ouvrant droit à l'utilisation du titre de paysagiste concepteur.

Un groupe de travail VAE entre la FFP et les écoles est en cours de création : La FFP travaille activement à la réactualisation et la simplification du processus de VAE en collaboration avec les équipes de Versailles et d'Angers. Ce cercle pourrait s'élargir à Blois, pour qu'il y ait trois écoles capables de mener cette VAE.

Reconnaissance de la profession : Cas n°3

Personnes déjà établies en France ou souhaitant s'y installer, titulaires d'une qualification ou d'une expérience professionnelle acquise dans un autre État membre de l'Union européenne ou un pays tiers.

Dossier à déposer sans limitation de durée.

Pour obtenir le titre, les cas n° 3 doivent faire reconnaître leurs diplômes en s'adressant au Ministère qui, en s'appuyant sur la directive qualification professionnelle traduite en droit français, valide leur équivalence et les autorise à porter le titre.

- § Les textes encadrant la réglementation ainsi que la liste des pièces justificatives sont **en cours d'actualisation**.

Plus d'infos sur le site internet du Ministère : <https://www.ecologie.gouv.fr/politique-des-paysages>

Reconnaissance de la profession et du titre

Grâce à ce titre les Paysagistes concepteurs sont mieux identifiés par les maîtres d'ouvrage qui le mentionnent de plus en plus dans les appels d'offres, en particulier pour les nouveaux marchés comme la conception des lotissements. La FFP s'engage auprès des maires (AMF) pour promouvoir ces nouvelles réglementations. Les non-titulaires du titre devront s'associer à des Paysagistes concepteurs.

Sachez que la FFP se fait un devoir de représenter l'ensemble des paysagistes. Ceux pour lequel le titre de Paysagiste concepteur est acquis, mais aussi tous les autres, issus d'une école supérieure de paysage française reconnue par la FFP et /ou au niveau de l'IFLA Europe/World.

La FFP s'engage à suivre les différentes catégories de non-habilités en attente d'une reconnaissance, dont bien sûr les membres actifs de la FFP depuis longtemps,

RECONNAISSANCE DE LA PROFESSION AU NIVEAU DES MINISTÈRES

Vocation culturelle et Reconnaissance de la profession : en particulier avec le ministère de la transition écologique et solidaire

Publication MIQCP/commande Ministère de l'Ecologie : Le paysage dans la commande publique

La publication du guide a été retardée en raison du contexte sanitaire.

Dépliant présentant le métier et le savoir -faire des Paysagistes concepteurs

- § Pourquoi faire appel à un paysagiste concepteur ?
- § Un éventail de compétences pour une approche globale
- § Un titre professionnel garanti par l'Etat
- § Quelles missions confier aux paysagistes concepteurs ?
- § Comment vérifier qu'un professionnel est autorisé à se prévaloir du titre de Paysagiste concepteur ?

Mais aussi :

- § Participation de la FFP au jury du Grand Prix National du Paysage tous les 2 ans.

Reconnaissance de la profession : avec le ministère de la Culture

Participation aux AJAP

Participation au jury des Albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP), organisé tous les 2 ans. La proclamation des résultats des AJAP 2020 a eu lieu fin janvier 2021.

Les lauréats des AJAP 2021 catégorie Paysagistes-concepteurs sont :

- § Altitude35 : Benoît BARNOUD, Clara LOUKKAL –Saint-Denis (93)
- § Atelier du sillon : Nicolas BESSE, Pauline GILLET –Molières (24)
- § Atelier Paysage : Florine LACROIX –Vinezac (07)
- § Lema Paysage : Giulia PIGNOCCHI, Julien TRUGLAS –Lille (59)

RECONNAISSANCE DE LA PROFESSION AU NIVEAU DE LA FFP

Inventaire et statistiques des projets de paysage

Dans le cadre de la valorisation des métiers du paysage, l'Inventaire des projets et statistiques des projets de paysage, projet Share Wood, co-construit avec l'AMF, Val'hor, l'UNEP et la FFP est un outil destiné à offrir à l'ensemble des acteurs du paysage, maîtres d'ouvrage, paysagistes concepteurs, entreprises du paysage etc. un inventaire d'où seront extraites des statistiques permettant d'améliorer la qualité de la commande et de la pratique professionnelle. **Mis en pause pendant 2020, le projet est relancé.**

Implication dans les grands débats du paysage

Les Victoires du paysage

Depuis 2008, les Victoires du Paysage récompensent tous les deux ans des maîtres d'ouvrage pour des projets de paysage exemplaires, reposant sur un travail d'équipe de

professionnels : un paysagiste concepteur, une entreprise du paysage, un ou plusieurs pépiniéristes ou horticulteurs pour la fourniture des végétaux.

Les lauréats des Victoires 2020, vitrine médiatique de premier ordre pour tous, ont été proclamés le 20 mai dernier en distanciel à Paris et ont récompensés 37 lauréats dont 25 adhérents de la FFP. Plusieurs des projets récompensés sont également dans le Palmarès du Paysage (Pointe des Baleines et le Jardin extraordinaire).

(Informations disponibles sur www.lesvictoiresdupaysage.com)

Participation à la Recherche et l'innovation

Plante & Cité

Plante & Cité est une plateforme technique d'études et d'expérimentations spécialisée dans les espaces verts et le paysage. Cet organisme assure le transfert des connaissances scientifiques vers les professionnels des espaces verts et du paysage et vers les collectivités territoriales.

Val'hor soutient financièrement des actions de Plante & Cité répondant aux besoins de la filière : études ou programmes d'expérimentation (voir programme sur le site Internet de Plante & Cité ou de Val'hor).

La FFP y est très impliquée ; ses adhérents bénéficient de tarifs attractifs.

Application web pour les professionnels du paysage : Floriscope www.floriscopes.io

RECONNAISSANCE DE LA PROFESSION AU NIVEAU EUROPEEN

LA FFP à l'échelle européenne et mondiale : IFLA

Dans ces moments cruciaux pour l'avenir de l'Europe, je rappellerai l'importance de notre appartenance à l'IFLA, la fédération européenne et internationale des architectes paysagistes qui partage avec nous les questions fondamentales de reconnaissance de la profession au niveau européen et international.

On relaye leurs infos sur site FFP.

IFLA Europe

La Présidence de l'IFLA Europe est aujourd'hui assurée par Karin Helms

Principales actions :

Pratique professionnelle :

- § Assistance de l'IFLA Europe reconnaissance de la profession par la Commission européenne dans tous les pays membres
- § New Bauhaus européen : projet environnemental, économique et culturel, qui vise à combiner conception, durabilité, accessibilité, caractère abordable et investissement afin de contribuer à la réalisation du pacte vert pour l'Europe.
- § Groupe de travail Méditerranée : Réseau des pays ayant un accès à la Méditerranée ou partageant les caractéristiques climatiques et environnementales. La France organisera la prochaine édition du MedNet qui aura lieu à Marseille.

Enseignement :

Deux actions prioritaires :

- § Collecte d'information sur tous les programmes et cursus européens en conception de paysage ;

- § School recognition panel : reconnaissance/accréditation renouvelable tous les cinq ans des diplômes de toutes les écoles qui en font la demande. Pour la France, en 2017, accréditation des diplômes niveau master de : ENSP Versailles Marseille, ENSAP Bdx, ENSAP Lille, Ecole de la nature et du paysage, INSA Val de Loire Blois. Agrocampus Ouest Angers en cours. Niveau Bachelor (Licence) : ESAJ Paris. Les nouvelles demandes d'accréditation auront lieu en 2022.

Prochaine assemblée générale : 20-24 octobre 2021 à Grenade.

RECONNAISSANCE DE LA PROFESSION AU NIVEAU INTERNATIONAL

IFLA World

IFLA Europe et IFLA World partagent les mêmes sujets de réflexion.

Actualités :

- § Tenue du sommet mondial des architectes paysagistes IFLA 2020 du 18 au 22 août 2021 en ligne. L'objectif de ces journées sera de partager les problèmes, les idées et l'inspiration, afin de s'assurer que la profession d'architecte paysagiste est prête à faire face aux exigences de la société, de l'environnement et de la vie urbaine, pour les 10 prochaines années.
- § Publication du rapport "Landscape for 2030" qui illustre comment le paysage sera un leader dans la lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité.
- § Déclaration : Les délégués à la réunion du Conseil mondial 2020 de l'IFLA, ont approuvé une déclaration renforçant l'intérêt global de la profession d'architecte paysagiste pour la santé et les actions positives qu'ils peuvent prendre pour soutenir l'objectif de développement durable des Nations unies : assurer une vie saine et promouvoir le bien-être à tout âge.
- § Sir Geoffrey Jellicoe Award

Merci à Nikola Watté, Frédéric Dellinger et Ariane Delilez pour leur engagement respectif pour l'année 2020.

VOCATION CULTURELLE DE LA FFP

PALMARES DU PAYSAGE

Un palmarès du paysage. Pourquoi ?

Quand j'ai été élu président de la FFP, mon projet était de créer un Palmarès du Paysage pour faire connaître chaque année la production des paysagistes concepteurs et la valoriser auprès des acteurs de l'aménagement, en particulier les maîtres d'ouvrage. C'est aujourd'hui chose faite ! La 1^{ère} édition du Palmarès du Paysage 2020 a reçu près de 87 candidatures et a récompensé 15 lauréats, lors d'une cérémonie qui s'est tenue dans les locaux de l'Ecole Nationale du Paysage de Versailles le 19 mars 2021.

A travers l'attribution de quinze prix, l'objectif est de dresser un panorama témoignant de l'excellence des projets et démarches de paysage capables de répondre aux défis contemporains : adaptation aux changements climatiques, qualité du cadre de vie, biodiversité...

Le Palmarès est ouvert à trois catégories de candidats, les jeunes diplômés de l'année des écoles françaises supérieures de paysage, les praticiens et les chercheurs en

paysage. Le concours des Diplômes, qui avait lieu chaque année depuis 7 ans, a été intégré au Palmarès. Je remercie Béatrice Julien-Labruyère qui s'est chargée de fusionner les règlements de ces deux concours.

§ **Le jury**

Présidé par mes soins, en tant que Président de la FFP, il était composé des paysagistes concepteurs des régions FFP, ainsi que de personnalités invités. Les débats ont été riches et fructueux, facilités par une plateforme numérique mise en place spécialement par la FFP et son prestataire Cheval Vert, qui a permis à l'ensemble du jury de consulter les projets et de se réunir en distanciel, au vu des contraintes sanitaires toujours en cours au début de l'année 2021.

§ **Composition du Jury 2021 :**

Président du jury : Henri Bava, Paysagiste concepteur, Président de la FFP, co-fondateur de l'Agence Ter

Personnalités invitées :

Chiara Santini, professeure d'Histoire des jardins et du paysagisme, ENSP –
Vincent Tricaud, paysagiste concepteur, président de l'APCE –
Anne Vourc'h, fondatrice du Réseau des Grands Sites de France

Paysagistes concepteurs des régions FFP :

Antoine d'Argentré (Rhône Alpes, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté),
Vincent Cottet (Ile-de-France),
Émilie Graham (Midi-Pyrénées),
Ken Novellas (PACA),
Matthias Prévot (Alsace- Lorraine),
Sylvie Pigot (Bretagne, Pays de la Loire, Centre Val de Loire),
Dany Hermel Wiart (Nouvelle Aquitaine).

Les prix

Cinq catégories, quinze prix représentatifs de la multiplicité des enjeux issus des projets de paysage naturels et urbains et de la diversité des pratiques des paysagistes concepteurs.

Ø **Catégorie « Jeunes diplômés »**

o Trois prix

- Projets
- Approches thématiques
- Approches méthodologiques

Ø **Catégorie « Praticiens et Etudes »**

o Un prix

- Grand paysage

Ø **Catégorie « Réalisations »**

o Six prix

- Espaces publics
- Parcs
- Espaces naturels et agricoles
- Infrastructures et mobilités
- Espaces industriels et commerciaux
- Jardins

Ø **Catégorie « Approche participative »**

o Un prix

-

Ø **Catégorie « Recherche en paysage »**

o Deux prix

- Recherche action

- Recherche par le projet

Les Lauréats Catégorie Jeunes diplômés

Trois prix « Diplômes » : Projets / Approches thématiques / Approches méthodologiques

« Les travaux relèveront des démarches paysagères spatiales et multiscalaires se distinguant par l'excellence des approches par le projet et/ou thématiques et/ou méthodologiques. »

Les trois prix ont été pourvus et ont récompensé :

· PRIX PROJET

Shan JIANG - ENSP V

Entrelacement et intégration entre la ville et l'eau

Dordrecht - Pays-Bas

· PRIX APPROCHE THEMATIQUE

Aurélien MARTIN - ENP, INSA Centre Val de Loire

Vers une consommation responsable des matériaux de construction sur la métropole lilloise ; les friches industrielles comme support d'une filière de réemploi à Lille, Hauts de France

· PRIX APPROCHE METHODOLOGIQUE

Amélie CENET - ENP, INSA Centre Val de Loire

Parler d'agriculture en allant voir la mer, habitants et agriculteurs bretons face aux algues vertes

Les Lauréats Catégorie Praticiens :

Initialement Trois prix « Études » : Grand paysage / Projets urbains / Échelle quartier

« Les travaux relèveront de démarches paysagères spatiales et multiscalaires dans le cadre d'études réalisées ou en cours. »

· PRIX GRAND PAYSAGE (seul pris remis dans cette catégorie)

Atelier de l'Ours

Atlas paysagers et patrimoniaux pour le futur

PNR Baie de Somme

Hauts-de-France

Les Lauréats Catégorie Réalisations :

Six prix « Réalisation » :

· PRIX ESPACES PUBLICS

Nathalie LEROY et Julien BLANQUET

Arte Charpentier

Eco-quartier Victor Hugo – Quartier théâtre -

Bagneux

Île-de-France

· PRIX PARCS (2 EX AEQUO) :

Loïc MARESCHAL et Matthieu THEAUDIN

Phytolab

Jardin extraordinaire de la carrière Miséry -

Nantes - Pays de la Loire

Sandra LEYOUR et Sylvain PICAUD

Atelier Strates en strates

Parc Simone Veil : cours du Château des Ducs D'Alençon et Ancienne prison - Normandie

· PRIX ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

Anne-Sophie VERRIEST et Chloé RICOU

Après la pluie

Parc du Bois des Noyers - Métropole Nîmes

· PRIX INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS

Loïc MARESCHAL et Clément RAVET

Phytolab

Pointe des Baleines, abords du phare - Île de Ré

Nouvelle Aquitaine

· PRIX ESPACES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

Ariane SMYTHE et Benoît VIGNES / Métamorphose

Zone commerciale Begreen à St Parres-aux-

Tertres - Agglomération de Troyes

Grand-Est

· PRIX JARDINS

AGENCE APS

Aménagement des espaces extérieurs et création du Jardin des migrations du Fort-St Jean à Marseille

PACA

Les Lauréats Catégorie Participation :

Un prix dans la catégorie « Participation » :

· PRIX APPROCHE PARTICIPATIVE

Stéphanie QUÉRIO et Florian BONINO

Atelier Clap

Ma cour de récré : un jardin-forêt - Libourne

Nouvelle Aquitaine

Les Lauréats Catégorie Chercheurs en paysage :

Deux prix « Recherche en paysage » :

· PRIX RECHERCHE ACTION

Roberta PISTONI - ENSP LAREP

Le projet de paysage au service de la transition énergétique en France et aux Pays-Bas

· PRIX RECHERCHE PAR LE PROJET

Mathilde RUE - Université Toulouse II Jean Jaurès,

ENSP, ENSFEA

Élaborer le paysage pour l'habiter, le cas des agriculteurs

Bretagne

MENTION SPECIALE

Le jury a également souhaité attribuer un prix Mention spéciale pour le projet de Nicolas DESHAIS-FERNANDEZ

Atelier NDF

Domaine de la Chataigneraie

Centre – Val de Loire

Mettant en avant son exemplarité et l'usage thérapeutique de l'aménagement proposé, qui pourra faire l'objet d'une nouvelle catégorie à l'avenir.

Une publication

La FFP s'est associée avec les éditions de Bionnay pour créer une publication afin de valoriser le Palmarès. Un hors-série du magazine Espace public & Paysage avec une maquette spécifique.

2 numéros en 2021 dont un numéro spécial Europe avec le concours de l'IFLA Europe, puis 4 en 2022.

La Cérémonie de Proclamation des prix

Lors d'une cérémonie de remise des prix originale, le 19 mars 2021 à l'Ecole du Paysage de Versailles, alternant distanciel et présentiel, où tous les membres du jury et les lauréats ont pu prendre la parole.

EXPERIENCE(S) DE PAYSAGE

Constitution d'une mémoire du paysage

D'abord arrêtées puis étendues à toutes les régions FFP !

Ces rencontres, initiées il y a neuf ans par Michel Pena, donnent carte blanche à un paysagiste, ou aux acteurs du paysage et personnalités qualifiées qui participent au témoignage de la diversité des pratiques de notre profession. Elles ont pour objet de tirer les enseignements de plus de 50 ans d'expérience de paysagistes pour constituer une mémoire de la construction de la profession. Interrompues pendant la crise sanitaire, les Expérience(s) de paysages ont recommencé dès début 2021. Historiquement organisées en région Ile de France au Pavillon de l'Arsenal à Paris par Béatrice Julien-Labruyère, Adrien Fourès et Adrien Defosse, elles s'ouvrent désormais aux régions : en Provence, Alpes, Côte d'Azur à la Maison de l'architecture et de la ville à Marseille, grâce à Pierre David, Nikola Watté et l'aide d'un comité éditorial mené par Béatrice au niveau national, et très bientôt en Nouvelle Aquitaine et Languedoc-Roussillon.

Grâce au soutien du partenaire de la FFP ProUrba, toutes les séances sont filmées (voir le programme et les séances filmées et visibles sur le site Internet de la FFP).

SERVICES AUX MEMBRES

Accompagnement pour l'autorisation à porter le titre de Paysagiste concepteur

Nous avons organisé des réunions d'information dans l'ensemble des régions FFP. Et participé aux commissions qui se sont tenus jusqu'en septembre 2020. Nous travaillons aujourd'hui à l'offre de VAE qui offrira une autre opportunité d'accéder au titre de paysagiste concepteur.

Soutien Covid

Accompagnement pendant la crise sanitaire, veille, questionnaire et contact avec les adhérents

Interventions sur les appels d'offre mal rédigés

Suite à la veille des adhérents lorsque la rédaction des appels d'offre est contestable à la profession. De nombreux courriers sont adressés aux maîtres d'ouvrage, leur demandant de bien vouloir rectifier le contenu de leur avis de mise en concurrence.

Formation continue

La formation continue est un enjeu essentiel dans le processus de reconnaissance de la profession. Il continue à se développer au sein de la Fédération.

La FFP Aquitaine organise avec le CFAA, (Centre de formation aquitain des architectes et des paysagistes) depuis quatre ans des formations sur l'arbre, le bois, le sol, la gestion des eaux pluviales, etc.

Ces formations se déclinent sur tout le territoire.

La FFP relaie aussi l'information sur d'autres formations organisées par ses partenaires ou autres initiatives, et travaille actuellement sur un diagramme des besoins en formations pour une montée en compétences par thématiques (fondamentaux du vivants, outils et techniques, pratiques, transition écologique).

Assistance juridique vie professionnelle & vie privée

Le système d'assistance juridique mis en place avec la Matmut en 2013 pour les membres de la FFP est assuré sur les questions de la vie professionnelle ou de la vie privée.

Le nombre d'appels continue sa progression. Diversité des thèmes abordés, mais toujours prédominance des questions relatives aux marchés publics.

Assurance professionnelle

CEA Courtage et Audit d'assurances et la FFP se sont rapprochés afin de conclure un contrat de partenariat dans le domaine des assurances de responsabilités professionnelles et décennales, mais aussi pour proposer aux adhérents de la FFP des avantages tarifaires, notamment pour les nouveaux adhérents ; des dérogations aux règles de prime minimum et des programmes d'assurances spécifiques pour les jeunes.

Mutuelle santé

Dans le cadre des services aux membres, la FFP a engagé en collaboration avec CEA une recherche de prestataires capables de proposer aux adhérents un « contrat groupe » selon des conditions et tarifs préférentiels.

La FFP et CEA ont sélectionné l'assureur AXA pour accompagner cette démarche. Ce dernier propose une offre modulaire spécifique pour les métiers des adhérents, tant pour les entreprises répondant de la Convention Collective Nationale des entreprises d'architectures (code APE 7111Z) que de celle des bureaux d'études (Code APE 7112B), ou en cas de besoin de toute autre CCN.

Plateformes d'achats « FFP avantages & Bonuus »

La FFP propose depuis 2019 deux plateformes d'achats groupés.

- § FFP avantages, une application pour acheter autrement vos services généraux. Réservée aux agences et entreprises possédant un numéro SIRET. Vous pouvez aujourd'hui grâce à notre partenaire faire des économies sur le papier calque.
- § BONUUS, qui propose des offres et des avantages pour vous faire plaisir tout au long de l'année (cinéma, voyages, détente, etc.) est dédiée à l'ensemble des adhérents de la FFP (<https://www.bonuus.fr>). Stand dans la salle

Newsletter sur les actions en cours / Site Internet de la FFP et réseaux sociaux

Je vous invite à vous rendre régulièrement sur notre site Internet, nos réseaux sociaux et à lire la Newsletter de la FFP.

LES COMMISSIONS DE LA FFP

Commission Finances

Président en charge de cette commission : Éric Chabot, Trésorier de la FFP nationale

La commission assure le suivi des comptes de la FFP et recherche de nouvelles ressources pour son développement.

Commission en charge des relations avec les institutions

Présidente en charge de cette commission : Claire Gautier

Cette commission représente la FFP lors des réunions avec différents Ministères et partenaires institutionnels.

Commission Enseignement

Président en charge de la commission : Dany Hermel-Wiart

La Commission réunit des membres de la FFP en rapport avec les questions de l'enseignement du paysage. Elle a pour mission de donner des avis consultatifs l'objectif d'une meilleure reconnaissance de la profession et d'un approfondissement des liens entre notre organisme professionnel et les établissements de formation en paysage.

Commission Communication

Présidente en charge de la commission : Anne-Cécile Jacquot

De grandes avancées ont été réalisées depuis deux ans grâce à la commission communication : identité visuelle, site Internet, générateur de visuels. Le séminaire d'Arc-et-Senans a permis d'identifier de nouveaux objectifs, qui aideront la FFP à franchir un nouveau cap.

Commission en charge de l'international

Président : Nikola Watté

Cette commission s'attache à poursuivre les échanges avec nos homologues étrangers, et à garantir la présence de la FFP lors des réunions européennes et internationales.

Commission en charge des relations entre les régions FFP,

Président : Paul Trouillot

Grâce à l'implication de tous les Présidents de Régions FFP, cette commission permet de partager, mutualiser et relayer les actions conduites dans chaque association régionale, et d'établir un dialogue et un soutien entre les régions et la représentation nationale.

Je donnerai la parole aux présidents des Commissions de la FFP après ce rapport moral afin qu'ils vous fassent part des avancées notoires mises en place au sein des commissions de la FFP.

LA FFP EN 2021 ET ARPES

Suite au séminaire de 2021, et fort des premiers résultats engagés qui visait à faire évoluer la stratégie à travers un programme 2019—2021, de nouveaux chantiers s'ouvrent à nous. J'ai parlé d'un certain nombre d'actions qui ont déjà été menées, et d'autres qui sont en train d'être développées maintenant par les Présidents de commissions et les Présidents des Régions FFP. Le prochain mandat poursuivra le travail théorique commencé lors du séminaire d'Arc-et-Senans en 2021 sur la révision des statuts incluant les nouvelles réglementations et leurs conséquences ainsi que la vocation de la FFP à fédérer tous les professionnels de la conception du paysage.

Les nouveaux visages découverts pendant ce séminaire, et notamment les plus jeunes, nous montrent que la relève est non seulement déjà présente, mais de grande qualité.

L'idée de parrainage qui a émergé est fantastique, elle permet d'inscrire l'action de la FFP au sein d'un processus, dans le temps long.

Développer le Réseau avec les institutions et autres entités nous permettra de déployer la FFP et la relier avec toutes les actions complémentaires et convergentes.

L'établissement d'une liste des valeurs et ressources de la FFP, dans un langage compréhensible, compact, est indispensable et attendu par tous.

Les objectifs que nous nous étions fixés avec Claire et le Bureau sont quasiment remplis.

Il faut maintenant mettre en œuvre leur réalisation, le phasage.

Merci à vous tous pour ces très bons moments, ensemble, et pour cette « intelligence collective » que Samuel a bien su gérer, orienter, afin que nous partions avec une feuille de route partagée et conséquente

DIFFERENTS PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

FFP & UFEP

Le conseil d'administration de la FFP tient à développer et valoriser les liens entre les écoles supérieures de paysage, les étudiants, les jeunes diplômés et le monde professionnel. Un des postes du Conseil d'administration est dédié à un représentant étudiant, membre de la FFP, qui assure le lien permanent avec la communauté des étudiants. **Fin 2020 la FFP s'est engagée à offrir la gratuité de l'adhésion pendant deux ans aux étudiants en écoles de paysage.**

FFP & APCE (Association des Paysagistes conseils de l'État)

Des rencontres régulières ont lieu entre nos deux associations pour des actions communes en fonction de l'actualité. La FFP assiste aux temps forts de l'Association (Assemblée générale, séminaire) et a convié l'APCE à participer au jury et à la remise des prix du Palmarès du Paysage.

FFP & FNPHP (Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières)

Participation de la FFP au Pôle Paysage initié par la FNPHP pour accroître la visibilité des pépinières françaises auprès des acteurs du paysage.

FFP & UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage)

- § Rédaction des règles professionnelles
- § Révision du Fascicule 35...

FFP & FNCAUE/Paysagistes concepteurs

La dynamique de travail commun mise en place l'an dernier se poursuit, et des rapprochements et collaborations sont à l'œuvre au sein des CAUE départementaux.

Qualipaysage

Participation de la FFP au conseil d'administration et aux commissions régionales d'attribution des qualifications.

La FFP & Val'hor

Depuis 2008, la FFP fait partie de Val'hor, aux côtés de neuf autres professions.

Grâce à l'interprofession, des actions de grande qualité ont pu être menées. L'ensemble de la filière manifeste le désir de contribuer à la construction d'une pensée, ce qui permet à la profession de mettre les questions paysagères au cœur des questions d'aménagement du territoire.

Rappel : principales actions au bénéfice de la profession de Paysagiste concepteur financées par Val'hor en 2019-2020 :

- § Questionnaire Covid et lobbying auprès du Ministère
- § Début de lobbying pour des actions en faveur du Plan de relance national
- § Élaboration en cours d'un guide avec l'AMF pour améliorer la commande publique
- § Victoires du Paysage, 7ème édition,
- § Plante & Cité : participation au CA et commande de programmes scientifiques : guide sur Végétal et PLU
- § Astred'hor : participation, au travers de la commission Innovation, aux choix des commandes
- § Les participations habituelles (Forum Cité Verte ; Mécénat Villa Le Nôtre : Résidence internationale de paysagistes ; Colloques ; Participation à différents salons : Congrès des Maires ; Jardins, Jardin, etc.) ont été annulés. Mais les relations avec l'AMF se poursuivent et la tournée CNVVF a été assurée en 2021, et le salon Paysalia se tiendra en décembre 2021 à Lyon.
- § Elaboration d'un guide avec l'USH (Union sociale pour l'Habitat) sur la prise en compte du paysage dans les adresses du logement social avec des exemples de projets et démarches. A paraître à la rentrée.
- § Participation à plusieurs webinaires sur le thème de la Nature en Ville dans différents contextes : Plantes & Cités, Forums Cœurs de Villes, Ecomaires, etc.

Rappel : la cotisation à Val'hor est obligatoire pour les paysagistes concepteurs (voir le barème sur le site : ma cotisation) (<http://www.valhor.com>)

Remerciements

Mon rapport d'activité est terminé, je voudrais au nom de tous vous remercier une nouvelle fois, nos partenaires institutionnels et commerciaux pour leur fidélité, nos permanentes pour leur professionnalisme, tous nos bénévoles pour leur engagement et vous tous membres de la FFP pour votre présence.

Henri Bava, Président

ACTIONS EN COURS, Par les membres du bureau de la FFP (+voir annexe 2 ppt)

RAPPORT D'ACTIVITES DES COMMISSIONS

=> Annexe 1 du compte rendu

- § Commission en charge de la communication, par AC. Jacquot
- § Commission en charge de l'enseignement, formation continue & recherche, par D. Hermel-Wiart
- § Commission en charge de l'international, par N. Watté

RAPPORTS FINANCIERS DU TRÉSORIER Par le Trésorier de la FFP, Éric Chabot (+voir annexe 3 ppt)

Comme chaque année, j'ai l'heureux privilège de vous présenter les comptes de notre association.

Je vais essayer d'être concis et clair et comme j'ai peu de temps et que la journée aura été longue, je serais également bref.

Nous avons deux grands sujets à valider :

- § Le premier, le bilan 2020 et son résultat que vous attendez tous impatiemment,
- § Le deuxième, le budget prévisionnel 2021.

LE BILAN 2020 ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

L'année dernière, j'avais annoncé une année prudente et incertaine car nous étions en octobre et en pleine crise sanitaire depuis des mois et pour des mois encore, des charges en plus et des recettes en moins avec notamment une baisse substantielle du nombre d'adhésion.

Finalement, incertaine, elle l'aura été... jusqu'à la fin.

Mais le résultat comptable démontre finalement une bonne gestion avec un résultat positif de :

+ 13 162,57 euros.

C'est le résultat de 2020, qui après 2018 et 2019 nous amène à 3 ans de résultats positifs et des comptes toujours dans le vert.

Pourquoi ce résultat ?

- § Des recettes en légère baisse de -3,89% par rapport à 2019 avec un budget passant de 291 à 280 038 euros.
- § Et des dépenses en légère hausse par rapport à l'année précédente de plus de 3% passant de 259 à 266 875 euros.

Au regard du prévisionnel que nous vous avons présenté en 2020 et qui était à l'équilibre, le résultat est même plutôt meilleur que prévu puisque nous vous présentons aujourd'hui un bilan avec un résultat positif de plus de 13 000 euros.

Et COMMENT CE RÉSULTAT ?

Nous allons passer le bilan 2020 en revue.

LES POSTES ET LES RECTTES

Les adhésions 2020

Après une campagne d'adhésion difficile due à la crise sanitaire et au confinement de mars 2020, nous avons tout de même accueilli **683 adhérents** soit 145 adhérents de moins qu'en 2019.

Pour un montant de **143 541 euros** et nous avons provisionné 143 000 euros.

Nous avons tout de même maintenu un bon niveau de montant de cotisations avec une baisse de seulement 7% du fait de la hausse mécanique des chiffres d'affaires en 2019 car je rappelle que la cotisation des libéraux est un % appliqué sur leur chiffre d'affaires de l'année précédente.

Les adhésions représentaient près 51% de nos revenus annuels.

La Subvention du Ministère de la Transition Ecologique.

Depuis la signature en 2019 d'une convention pluriannuelle sur 4 ans avec le Ministère, nous pouvons prétendre à un montant de subventions de 65 000 euros par an.

Ça nous permet d'avoir une meilleure visibilité sur nos subventions annuelles et pouvoir assurer nos actions.

L'année dernière, le Ministère nous a demandé un léger effort en diminuant notre subvention de 5 000 euros.

Nous avons accepté et donc le montant reçu a été de **60 000 euros**.

Les autres postes de recettes importantes :

L'organisation de l'Assemblée Générale à Toulouse pour 55 471 euros, qui sont les redevances partenaires et les frais d'inscription.

Quelques produits divers pour 21 026 euros qui sont les produits financiers, la reprise de provisions et des indemnités d'arrêt de travail d'Ariane...

Ce qui représente une recette de **76 497 euros**.

Aussi, nous arrivons à **280 038 euros de recettes** en très légère baisse par rapport à l'année dernière.

En tout cas, notre prévisionnel avait été plutôt bon car nous avons provisionné 279 400 euros.

En conclusion, la baisse des recettes est surtout due à deux postes :

- § La baisse du nombre d'adhérents avec une baisse amortie du montant des cotisations mais de moins 10 500 euros tout de même,
- § La très légère baisse du montant de la subvention du Ministère passant de 65 à 60 000 euros.

LES POSTES DES DÉPENSES

Pour la partie dépenses, c'est assez simple.

Charges de personnel :

Je rappelle qu'en 2020, nous avons deux permanentes, Ariane et Régine, et que leur travail est essentiel pour la bonne marche de notre association.

Nous pouvons constater une très forte baisse de ce poste qui est principalement due à l'absence d'Ariane pendant une longue période.

Nous avons donc un poste de dépense de **93 309 euros**.

Les quotes-parts régionales

Le deuxième poste de charges est lié aux quote-part des cotisations reversées aux régions pour **34 597 euros**.

Ce montant a été très élevé en 2020 du fait que nous avons décalé le versement de certaines sommes de 2019 pour assurer notamment la trésorerie de fin d'année

Nous avons profité de la bonne santé de notre trésorerie en 2020 pour solder toutes nos dettes auprès des régions. Nous l'avons promis et nous l'avons fait.

Je remercie les présidents et les trésoriers régionaux pour leur aide, leur patience et leur compréhension.

Les frais de structures

Le troisième poste est lié aux frais de structures et il a été plutôt stable.

Ce sont les frais inhérents à la bonne marche de la FFP et qui regroupe des postes comme le téléphone, le courrier, l'achat de petits matériels, le loyer, nos cotisations (IFLA/VAL'HOR) ...

Les frais de fonctionnement

Le quatrième poste de charges est liés aux frais de fonctionnement.

C'est un poste qui regroupe des frais de déplacement, de restauration d'hébergement...

Ce poste a évidemment été très impacté en 2020 pour une raison principale, la crise sanitaire qui nous a empêché de nous retrouver physiquement une grande partie de l'année.

Pour compenser, nous avons découvert les joies de la Visio.

Ce poste a été en baisse de 45%.

Les frais liés aux provisions, amortissements

Ce cinquième poste comptabilise notamment la création de la plateforme mise en place pour le palmarès du Paysage.

Ce poste a été de 9 669 euros.

Frais des prestataires et de l'organisation de l'Assemblée générale.

§ Les dépenses liées à nos prestataires pour 49 432 euros. Ce poste est plutôt stable puisque l'année dernière, le montant avait été de 46 460 euros.

§ Et les dépenses liées à l'organisation de l'Assemblée générale pour 29 143 euros.

Ce qui nous amène à un montant de dépenses de **266 875 euros** et donc en légère hausse par rapport à 2019 de 3% mais bien inférieur au prévisionnel qui prévoyait 279 400 euros de dépenses.

Nous avons donc réussi collectivement à obtenir un résultat positif de **13 162 euros et 57 centimes**.

Je voulais également vous faire partager ce tableau qui montre en effet des résultats dans le vert depuis 3 ans mais aussi un redressement de nos fonds propres qui passent également dans le vert cette année.

LE BILAN PRÉVISIONNEL 2021

Passons au deuxième grand sujet, le budget prévisionnel 2021.

2021 aura été l'année du redémarrage économique, de la libération, de la résilience.

Cette année aurait dû être l'année de la confirmation, de la stabilisation mais du fait d'une conjonction de facteurs, je pense que **2021 sera une année délicate** et je prends l'adjectif délicate dans ces deux acceptions :

§ L'année délicate comme l'année difficile, exigeante, compliquée,

§ Et l'année délicate dans le sens de la fragilité, de la prévenance et de la bienveillance.

Etablir un prévisionnel dans ces conditions nous incite évidemment au pragmatisme et à la prudence. Le budget de notre Fédération ne fera donc pas exception.

Et une fois n'est pas coutume, nous allons commencer par la partie charges et dépenses.

On reprend les différents postes dédiés.

Les frais de personnel

Généralement, ce poste est peu évolutif mais ces deux dernières années ont été exceptionnelles du fait de la longue absence d'Ariane, de son retour puis de son départ en mars dernier.

Juliette nous a rejoint en janvier 2021 en tuilage avec Ariane pendant trois mois et même avec un mi-temps pendant cette période, nous avons cumulé 3 salaires qui viennent s'ajouter aux indemnités de départ d'Ariane.

C'est le poste dont le montant est exceptionnel et conjoncturel. L'année prochaine, nous retrouverons sans aucun doute une nouvelle stabilité.

Je vous propose d'inscrire **131 240 euros**.

Les quotes-parts régionales

En 2020, nous avons donc régularisé nos dettes envers les régions. Nous allons enfin pouvoir répartir sur un poste stabilisé.

Je vous propose d'inscrire **28 700 euros** qui correspond à 20% du montant des cotisations.

Les frais de structure

Nous prévoyons une légère baisse par rapport à l'année dernière car je rappelle qu'en 2020, nous avons eu des frais exceptionnels :

- § L'organisation d'un Facebook live pendant la crise sanitaire,
- § Le dépôt d'annonces dans la presse pour indiquer la date de fin pour l'habilitation Paysagiste concepteur et ensuite pour le recrutement d'un poste de déléguée générale.

Je vous propose d'inscrire **40 510 euros**.

Les frais de fonctionnement

L'année dernière, la crise sanitaire, les restrictions et les confinements successifs ne nous ont pas permis les déplacements (donc peu d'hébergement et peu de restauration). Les frais engagés ont donc été très réduits.

En cette année 2021, nous allons poursuivre nos projets et nous espérons plus de rencontres physiques.

Je rappelle également que l'organisation du dernier séminaire à Arc-et-Senans entre dans ce poste de charges.

Je vous propose d'inscrire **17 100 euros**.

Les autres charges

C'est le montant qui doit être rétrocédé aux régions dans le cadre du partenariat avec Sineu-Graff qui peut, à votre demande, participer à des ateliers thématiques lors de vos AG ou autres manifestations.

Je vous propose d'inscrire **4 500 euros**.

Nos prestataires

En 2020, les frais engagés ont été stables mais importants (organisation de l'AG, les expériences de paysages, la plateforme collaborative, la plateforme mise en place pour le Palmarès du Paysage...).

En 2021, je vous propose de réduire ce poste, ne serait-ce que par l'existence d'outils qui ne sont plus à créer.

Je vous propose d'inscrire **36 650 euros**.

Notre Assemblée générale

Qui correspond aux frais engagés pour la tenue de l'Assemblée Générale ici à Bordeaux pour **35 500 euros**.

Ce poste concerne :

- § Les locations diverses et notamment la salle qui nous accueille,
- § Les frais de bouche,
- § Les animations,
- § La sécurité,
- § Les défraiements... etc.

Et enfin, le dernier point et non des moindres, le Palmarès du Paysage pour un montant brut de **24 000 euros**.

Pourquoi brut ? Tout simplement parce que le Palmarès du Paysage est également financé par d'autres postes dont je viens de parler comme les frais de personnel ou des frais de fonctionnement (réunions, déplacements...).

Ce qui fait que le budget prévisionnel 2021 - Partie **CHARGES et DÉPENSES** que je viens de vous présenter sera de **318 200 euros** en hausse par rapport à l'année 2020 de plus de 20%.

Voilà pour les dépenses et l'explication de texte pour ce budget prévisionnel partie CHARGES.

Pour la partie recettes et produits, je vais prendre les postes habituels.

Les adhésions 2021

Je rappelle que les cotisations représentent près de 50% de nos ressources.

Aujourd'hui, nous avons un nombre d'adhérents plus important qu'en 2020 mais nous avons eu la chance l'année dernière d'avoir un montant moyen des cotisations très fort du fait de bons chiffres d'affaires en 2019.

Cette année, les chiffres d'affaires de référence sont ceux de 2020, on va dire chiffre d'affaires COVID donc en baisse et il faut s'attendre à ce que mécaniquement, le montant des cotisations soit aussi en baisse.

Je propose de tabler sur 700 adhérents X 205 euros moyen soit **143 500 euros**.

La subvention ministérielle

Dans le cadre de notre convention pluriannuelle avec le Ministère de la Transition Ecologique, nous les avons ressoliciter pour notre subvention.

C'est une démarche normale qui est renouvelée tous les ans par avenant, après justifications des dépenses au regard des actions subventionnées.

Aussi, le montant des subventions sollicité est de **65 000 euros**.

Les produits divers

C'est un poste très mineur, je propose d'inscrire la somme de **800 euros**.

Les produits partenaires

Nous prévoyons pour cette année le montant de **87 400 euros**.

Il s'agit principalement :

- § Du financement des vidéos « Expériences de paysages » par PRO-URBA pour 6 000 euros,
- § De la redevance des annonceurs partenaires pour l'organisation de notre Assemblée Générale à Bordeaux pour un montant de 53 000 euros,
- § Des frais d'inscription des participants à notre AG pour 4 000 euros,
- § Des frais d'inscription des participants au Palmarès du Paysage pour 5 400 euros,
- § Et d'autres partenariat pour 19 000 euros notamment avec Sineu-Graff.

Le cumul des divers postes de recette est de **296 700 euros** en comparaison des **318 200 euros** de dépense.

Je ne peux évidemment pas vous présenter un budget prévisionnel en déséquilibre, ce n'est pas acceptable.

Aussi, je vous propose de relancer la démarche des **Echos des chantiers**.

Un appel solennel a été fait à tous les présidents de régions lors du dernier CA le 18 juin dernier pour que chaque région présente au moins un Echo des chantiers avant la fin de l'année et oui, j'y crois. Pourquoi ?

- § Parce que la Région Grand-Ouest a déjà établi son Echo des Chantiers et je remercie Sébastien Argant pour son beau projet en Loire-Atlantique,

§ Ensuite, parce qu'en 2018, nous avons collectivement établi 11 Echos des chantiers en un trimestre pour une recette de plus de 21 000 euros.

Alors oui, j'y crois.

Je propose d'inscrire la somme de **21 500 euros**.

Ce qui fait que le budget prévisionnel 2021 - Partie **PRODUITS ET RECETTES** que je viens de vous présenter sera de **318 200 euros**, en hausse au regard de l'année 2020 de plus de 14%.

Et le budget prévisionnel 2021 est en équilibre.

Remerciements

J'ai déjà pris beaucoup de temps mais je voulais prendre un tout petit moment supplémentaire pour remercier comme ces dernières années Régine sans qui le travail du trésorier serait impossible.

Et comme il se doit, je voulais également remercier mon prédécesseur Hervé Le Roy qui a travaillé d'arrache-pied pour assainir les comptes et limiter les dépenses pendant ses mandats.

Aujourd'hui, je me permets de l'associer aux bons résultats de notre association car je ne dois pas être le seul à recueillir les fruits de ce travail de fond.

Merci pour votre confiance.

Éric Chabot, Trésorier

Votes du rapport moral et des rapports financiers

VOTRE DU RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

§ Nombre de voix pour : 119

§ Nombre de voix contre : 0

§ Nombre d'abstention : 1

Quitus est donné au rapport moral d'activité du Président.

VOTRE DES RAPPORTS FINANCIERS DU TRESORIER

§ Nombre de voix pour : 124

§ Nombre de voix contre : 0

§ Nombre d'abstention : 1

Quitus est donné aux rapports financiers du trésorier.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FFP

18 adhérents ont fait acte de candidature en temps et en heure pour l'élection du nouveau conseil d'administration.

Les 14 candidats ont rédigé une profession de foi qui a été adressée à l'ensemble des adhérents avec la convocation à l'Assemblée générale.

- Michel Audouy, Île-de-France
- Henri Bava, Île-de-France,
- Jean-Marc Bouillon, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté
- Éric Chabot, Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire
- Marc Claramunt, Île-de-France,
- Alain Cousseran, Île-de-France
- Frédéric Dellinger, Auvergne, Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comté
- Claire Gautier, Île-de-France,
- Dany Hermel-Wiart, Nouvelle Aquitaine
- Anne-Cécile Jacquot, Grand-Est (Alsace-Lorraine)
- Yannick Ronzoni, Provence Alpes Côte d'Azur, Corse
- Paul Trouillot, Nouvelle Aquitaine
- Edith Vallet, Île-de-France,
- Nicolas Watté, Provence, Alpes, Côte-d'Azur, Corse

Résultat du scrutin :

- Michel Audouy, Île-de-France : 120 voix
- Henri Bava, Île-de-France : 121 voix
- Jean-Marc Bouillon, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté : 90 voix
- Éric Chabot, Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire : 122 voix
- **Marc Claramunt, Île-de-France : 68 voix**
- **Alain Cousseran, Île-de-France : 74 voix**
- Frédéric Dellinger, Auvergne, Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comté : 102 voix
- Claire Gautier, Île-de-France : 117 voix
- Dany Hermel-Wiart, Nouvelle Aquitaine : 122 voix
- Anne-Cécile Jacquot, Grand-Est (Alsace-Lorraine) : 119 voix
- Yannick Ronzoni, Provence Alpes Côte d'Azur, Corse : 76 voix
- Paul Trouillot, Nouvelle Aquitaine : 122 voix
- Edith Vallet, Île-de-France : 106 voix
- Nicolas Watté, Provence, Alpes, Côte-d'Azur, Corse : 117 voix

Le nombre d'administrateurs étant limité à 12, Marc Claramunt et Alain Cousseran ne sont pas élus.

Rappel : les président(e)s de régions sont élus de fait. Ainsi que le président de l'UFEP au poste étudiant.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président H. Bava clôt l'assemblée générale à 18h50.
Bordeaux, le 2 juillet 2021



Henri BAVA
Président



Michel AUDOUY
Secrétaire général

Assemblée Générale

La ville FERTILE des Paysagistes

Vendredi 02 juillet 2021
Salle des Fêtes
Bordeaux Grand Parc
39 Cours de Luze
33300 Bordeaux

Une FÉDÉRATION au service de TOUS

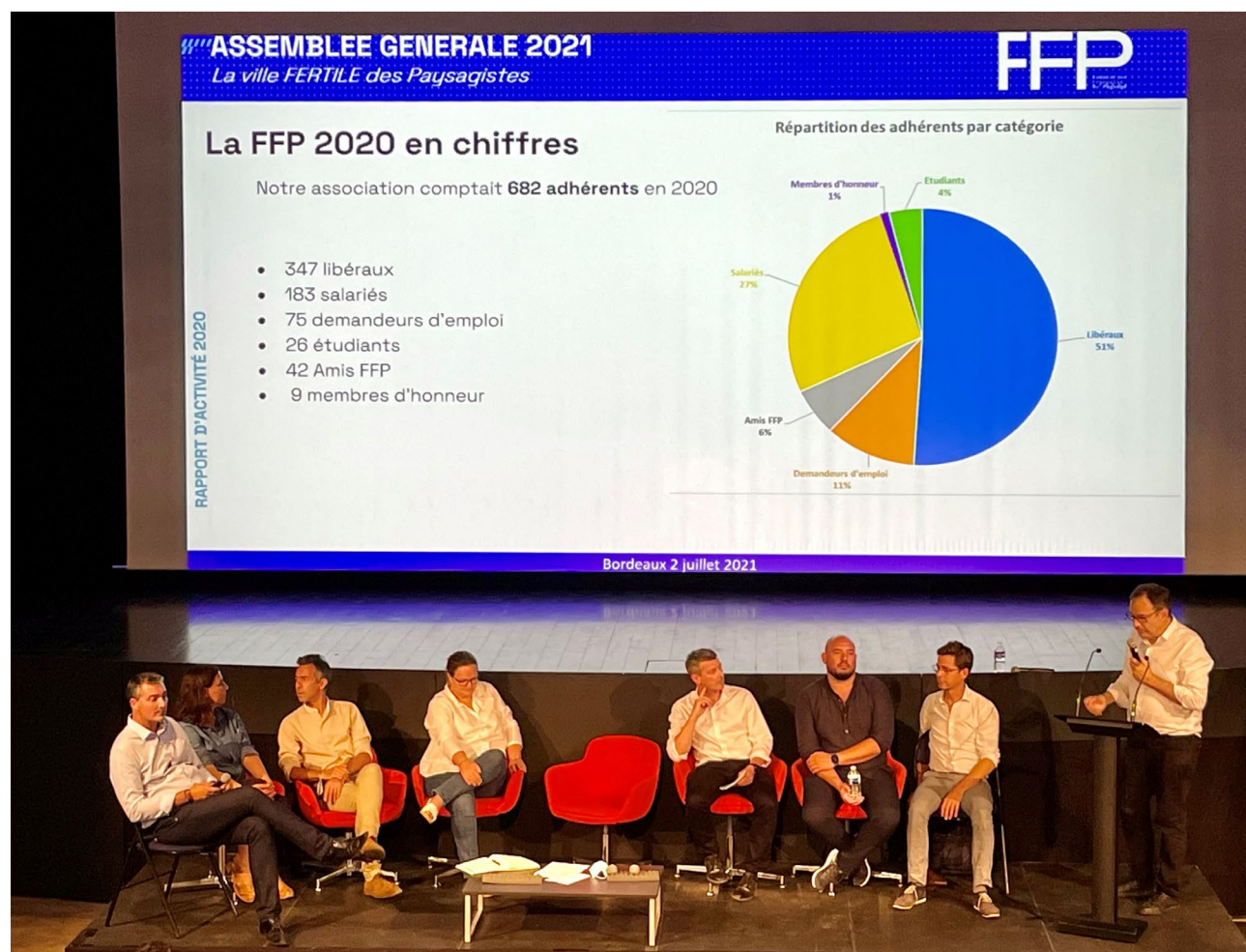
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Henri Bava, Président

LA VILLE FERTILE DES PAYSAGISTES

Au-delà du climat, c'est la question de la transition écologique des villes qui se pose et **notre rôle dans cette transformation**.

Rendre compte de comment la nature revient dans la ville, pour imaginer la place du vivant dans la ville, pour comprendre comment se construit la ville nature, la ville fertile.



Ordre du jour de l'Assemblée générale

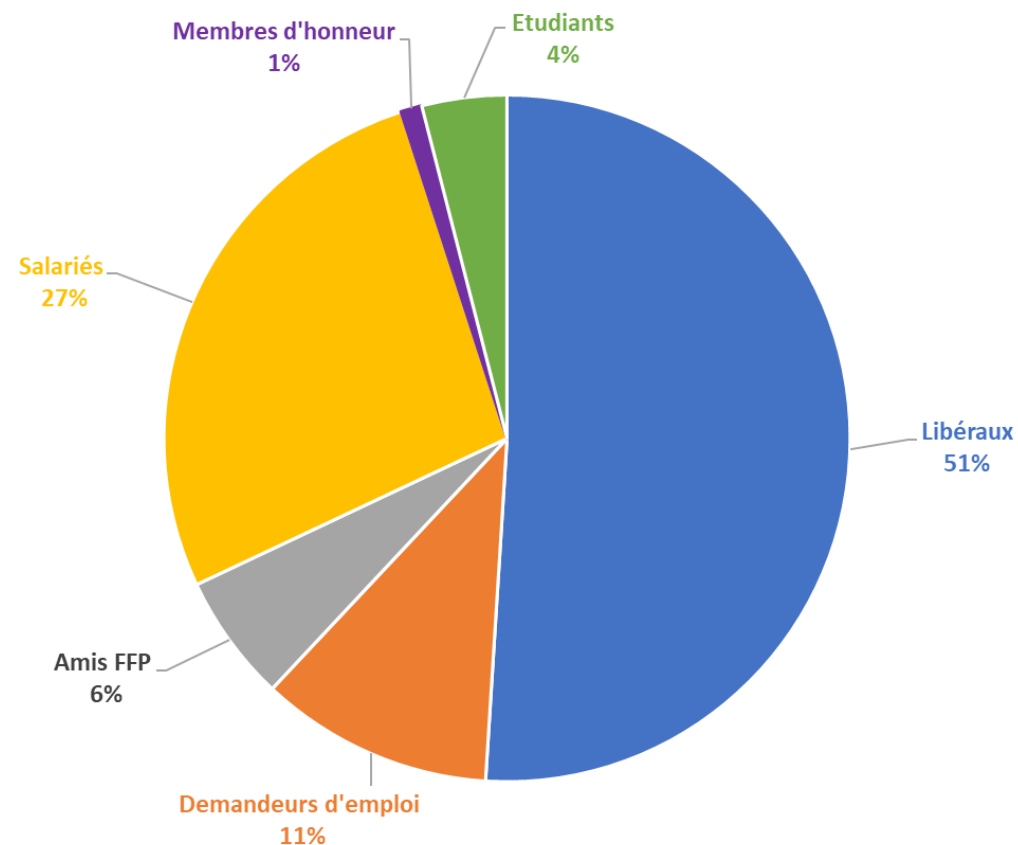
- 16h00 :** Rapport moral d'activité par Henri Bava, Président de la FFP.
- 16h30 :** Actions en cours, présentation par les membres du bureau
- 17h15 :** Rapports financiers par Éric Chabot, trésorier de la FFP.
- 17h30 :** Votes du rapport moral et des rapports financiers
- 17h45 :** Renouvellement des administrateurs du Conseil d'administration :
présentation des candidats et vote
- 18h30 :** Election du nouveau bureau de la FFP
par les membres du Conseil d'administration.
- 19h00 :** Annonce du nouveau Président / de la nouvelle Présidente de la FFP
nationale et de son bureau

La FFP 2020 en chiffres

Notre association comptait **682 adhérents** en 2020

- 347 libéraux
- 183 salariés
- 75 demandeurs d'emploi
- 26 étudiants
- 42 Amis FFP
- 9 membres d'honneur

Répartition des adhérents par catégorie



Relations FFP nationale / associations régionales

La FFP est constituée de **11 régions** qui fédèrent et animent le réseau des adhérents

- Auvergne-
Rhône-Alpes,
Bourgogne-
Franche-
Comté
- Bretagne, Pays
de la Loire,
Centre Val de
Loire
- Grand-Est,
Alsace-
Lorraine
- Grand-Est,
Champagne-
Ardenne
- Hauts-de-
France
- Normandie
- Nouvelle
Aquitaine
- Occitanie,
Midi-Pyrénées
- Provence-
Alpes-Côte
d'Azur, Corse
- Île-de-France
- Occitanie,
Languedoc-
Roussillon

Un rapport des activités menées par toutes les régions FFP en 2020 a été réalisé pour cette AG!



Les trois piliers de la fédération

- Reconnaissance de la profession
- Vocation culturelle
- Service aux membres



Reconnaissance de la profession

Suite à l'article 174 de la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, qui a créé le **titre de paysagiste concepteur**,

Une **commission consultative a examiné les dossiers de candidats** souhaitant porter le titre de paysagiste concepteur, de 2018 à 2020.

La dernière session de la commission a eu lieu le 16 septembre 2020

Aujourd'hui on compte **2 634 paysagistes concepteurs** (liste disponible sur le site du Ministère).

La FFP a accompagné les candidats dans leurs démarches pour obtenir l'autorisation de porter le titre de Paysagiste concepteur

Reconnaissance de la profession

Pour fixer les conditions d'autorisation à porter le titre, 3 cas de figures ont été définis

Cas n° 1 :

Les titulaires de l'un des diplômes ou titres délivrés par les écoles nationales supérieures du paysage, doivent faire une simple demande auprès du ministère. La procédure n'est pas automatique, même pour les jeunes diplômés, mais sans limitation de durée.



Les écoles françaises dont les diplômes (niveau Master) donnent accès au titre

- École Nationale Supérieure du Paysage (ENSP) Versailles et Marseille
- École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAPBX)
- École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL)
- AGROCAMPUS OUEST Angers
- École de la Nature et du Paysage (ENP) Blois (Anciennement ENSNP)

Reconnaissance de la profession

Les cas n°2 et n°3 relevaient d'un examen par la Commission consultative.

Cas n° 2 :

Les diplômés des autres écoles françaises ainsi que diplômés suisses et internationaux non européens, ou les personnes disposant d'une expérience professionnelle minimale d'un an dans le domaine de la conception du paysage.



- En trois ans, la commission a examiné **648 dossiers** du cas n° 2 et rendu 326 avis favorables et 322 défavorables.
- Dorénavant, les demandeurs doivent se tourner vers le dispositif de **validation des acquis de l'expérience** (VAE), proposé par certaines écoles nationales supérieures de paysage (ENSP Versailles-Marseille ; AgroCampus Ouest) pour obtenir l'un des diplômes donnant le droit d'utiliser le titre de paysagiste concepteur.

Reconnaissance de la profession

La FFP poursuit l'accompagnement des candidats dans leurs démarches pour obtenir l'autorisation de porter le titre de Paysagiste concepteur

Groupe de travail « VAE des écoles » :

La FFP travaille activement à la réactualisation et la simplification du processus de VAE en collaboration avec les équipes de Versailles et Angers.

Ce cercle pourrait s'élargir à Blois, pour qu'il y ait trois écoles capables de mener cette VAE.

Reconnaissance de la profession

Cas n° 3 :

Personnes déjà établies en France ou souhaitant s'y installer, titulaires d'une qualification ou d'une expérience professionnelle acquise dans un autre État membre de l'Union européenne ou un pays tiers

Dossier à déposer sans limitation de durée.



- Les textes encadrant la réglementation ainsi que la liste des pièces justificatives sont **en cours d'actualisation**
- Dorénavant, les équivalences avec les diplômes européens sont gérées au cas par cas directement par le Ministère qui, en s'appuyant sur la directive qualification professionnelle traduite en droit français, valide leur équivalence et les autorise à porter le titre.

Plus d'infos sur le site internet du Ministère

<https://www.ecologie.gouv.fr/politique-des-paysages>

Reconnaissance de la profession

La FFP se fait un devoir de représenter l'ensemble des paysagistes.

Ceux pour lequel le titre de Paysagiste concepteur est acquis, mais aussi tous les autres, issus d'une école supérieure de paysage française reconnue par la FFP et /ou au niveau de l'IFLA Europe/World.

La FFP s'engage à suivre les différentes catégories de non-habilités en attente d'une reconnaissance, dont bien sûr les membres actifs de la FFP depuis longtemps.

Vocation Culturelle

FFP Fédération Française du Paysage

10, rue du Maréchal Joffre
78000 Versailles
France

f-f-p.org
contact@f-f-p.org
01 30 21 47 45

Le palmarès du paysage

Première édition 2020

Prolongation du dépôt des candidatures
jusqu'au 05/01/2021 à 12h00 !

Vocation Culturelle

Un Palmarès du paysage. Pourquoi ?

Faire connaître chaque année la production des paysagistes concepteurs, et la **valoriser** auprès des acteurs de l'aménagement, en particulier les maîtres d'ouvrage.

Dresser un panorama témoignant de **l'excellence des projets** et démarches de paysage capables de répondre aux **défis contemporains** : adaptation aux changements climatiques, qualité du cadre de vie, biodiversité...

La 1ère édition du Palmarès du Paysage 2020 a reçu près de **87 candidatures**

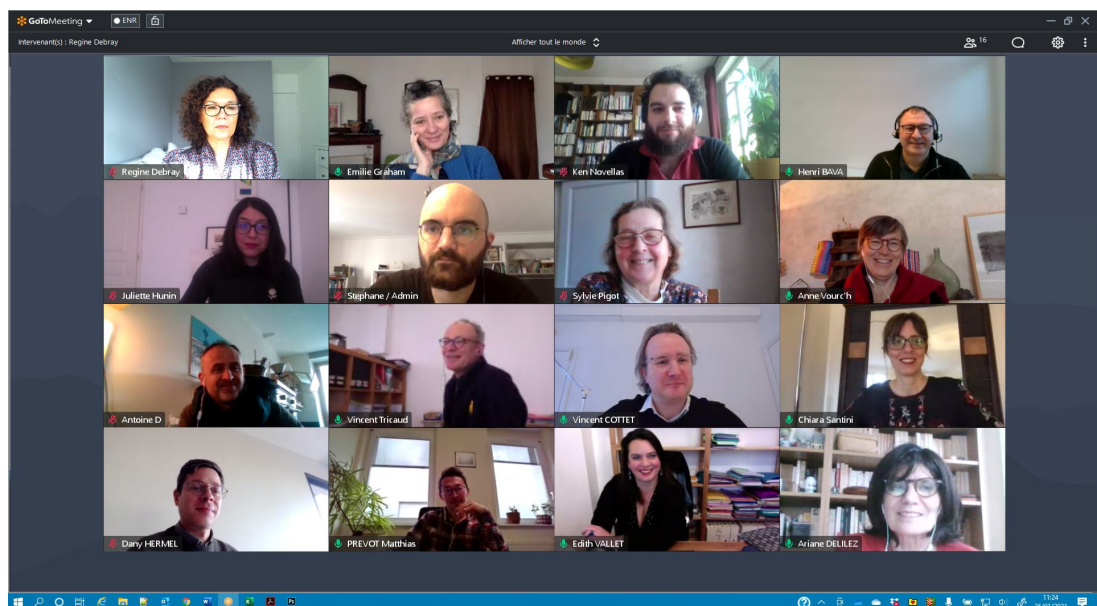
Le Palmarès est ouvert à **3 catégories de candidats** :

- les jeunes diplômés de l'année des écoles françaises supérieures de paysage
- les praticiens
- les chercheurs en paysage



1^{ère} édition du Palmarès du Paysage

Le Jury



Président du jury : Henri Bava, Président de la FFP

Personnalités invitées :

- Chiara Santini, professeure d'Histoire des jardins et du paysagisme, ENSP
- Vincent Tricaud, paysagiste concepteur, président de l'APCE
- Anne Vourc'h, fondatrice du Réseau des Grands Sites de France

Paysagistes concepteurs des régions FFP :

- Antoine d'Argentré (Rhône Alpes, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté)
- Vincent Cottet (Ile-de-France)
- Émilie Graham (Midi-Pyrénées)
- Ken Novellas (PACA)
- Matthias Prévot (Alsace- Lorraine)
- Sylvie Pigot (Bretagne, Pays de la Loire, Centre Val de Loire)
- Dany Hermel Wiart (Nouvelle Aquitaine)

1^{ère} édition du Palmarès du Paysage Les Prix

Catégorie «Jeunes diplômés» > Trois prix

- Projet
- Approches thématiques
- Approches méthodologiques

Catégorie «Praticiens et Etudes» > Un prix

- Grand paysage

Catégorie «Réalisations» > Six prix

- Espaces publics
- Parcs
- Espaces naturels et agricoles
- Infrastructures et mobilités
- Espaces industriels et commerciaux
- Jardins

Catégorie «Approche participative» > Un prix

Catégorie « Recherche en paysage » > Deux prix

- Recherche action
- Recherche par le projet



1^{ère} édition du Palmarès du Paysage

Les Lauréats

Catégorie Jeunes diplômé

ENTRELACEMENT & INTÉGRATION ENTRE LA VILLE ET L'EAU

MAQUETTES

PRIX PROJET

Shan JIANG - ENSP V

Entrelacement et intégration
entre

la ville et l'eau

Dordrecht - Pays-Bas

PROJET



ETAT ACTUEL

1^{ère} édition du Palmarès du Paysage Les Lauréats

Catégorie Jeunes diplômés :

PRIX APPROCHE THEMATIQUE

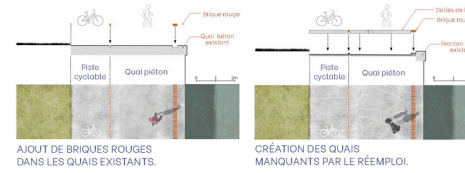
Aurélien MARTIN - ENP, INSA Centre Val de Loire

Vers une consommation responsable des matériaux de construction sur la métropole lilloise ; les friches industrielles comme support d'une filière de réemploi à Lille (Hauts de France)

RETROUVER L'USAGE DES ANCIENS QUAIS INDUSTRIELS

Un séquençage des quais le long du canal

REQUALIFIER LES QUAIS PAR LE RÉEMPLOI



LA SUCCESSION DE PAYSAGES LE LONG DE LA DÉULE



LE VÉGÉTAL REDESSINANT LE BORD DU CANAL

Le quai arboré

Ostrya carpinifolia
Chêne huppé
Gleditsia triacanthos
Rondeur d'Amérique
Sorbus torminalis
Aubépine
Fraxinus ornus
Hêtre à feu nu
Quercus castaneifolia
Chêne à glands veloutés
Tilia platyphyllos
Tilleul à grandes feuilles
Alnus incana
Aune blanche



Le quai jardin

Ostrya carpinifolia
Gleditsia triacanthos
Sorbus torminalis
Davidia involucrata
Tilia platyphyllos
Tilleul à grandes feuilles
Alnus incana
Aune blanche



1^{ère} édition du Palmarès du Paysage

Les Lauréats

Catégorie Jeunes diplômés :

PRIX

APPROCHE METHODOLOGIQUE

Amélie CENET –

ENP, INSA Centre Val de Loire

Parler d'agriculture en allant voir

La mer, habitants et agriculteurs

Bretons, face aux algues vertes



1^{ère} édition du Palmarès du Paysage

Les Lauréats

Catégorie Praticiens et Etudes :

PRIX GRAND PAYSAGE

Atelier de l'Ours

Atlas paysagers et patrimoniaux pour le

PNR Baie de Somme

Hauts-de-France



Le Laboratoire d'Analyse Paysagère Pour une Lecture Active de la Commune et ses Environs (LAPLACE)
Un outil dédié pour animer la démarche dans des bourgs ruraux.

1^{ère} édition du Palmarès du Paysage

Les Lauréats

Catégorie Réalisations:

PRIX ESPACES PUBLICS

Nathalie LEROY et Julien BLANQUET

Arte Charpentier

Eco-quartier Victor Hugo – Quartier th

Bagneux

Île-de-France



1^{ère} édition du Palmarès du Paysage

Les Lauréats

Catégorie Réalisations:

PRIX PARCS (2 EX AEQUO) :

Loïc MARESCHAL et Matthieu THEAUDIN

Phytolab

Jardin extraordinaire de la carrière Miséry -

Nantes - Pays de la Loire



1^{ère} édition du Palmarès du Paysage

Les Lauréats

Catégorie Réalisations:

PRIX PARCS (2 EX AEQUO) :

Sandra LEYOUR et Sylvain PICAUD

Atelier Strates en strates

Parc Simone Veil : cours du Château des Ducs
d'Alençon et Ancienne prison - Normandie



1^{ère} édition du Palmarès du Paysage

Les Lauréats

Catégorie Réalisations:

PRIX ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

Anne-Sophie VERRIEST et Chloé RICOU

Après la pluie

Parc du Bois des Noyers - Métropole Nîmes



1^{ère} édition du Palmarès du Paysage

Les Lauréats

Catégorie Réalisations:

PRIX INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS

Loïc MARESCHAL et Clément RAVET

Phytolab

Pointe des Baleines, abords du phare –

Île de Ré

Nouvelle Aquitaine



1^{ère} édition du Palmarès du Paysage

Les Lauréats

Catégorie Réalisations:

PRIX ESPACES INDUSTRIELS

ET COMMERCIAUX

Ariane SMYTHE et Benoît VIGNES / Métamorph

Zone commerciale Begreen à St Parres-aux-

Tertres - Agglomération de Troyes

Grand-Est



1^{ère} édition du Palmarès du Paysage

Les Lauréats

Catégorie Réalisations:

PRIX JARDINS

AGENCE APS

Aménagement des espaces extérieurs
création du Jardin des migrations du
Fort-St Jean à Marseille

PACA



1^{ère} édition du Palmarès du Paysage

Les Lauréats

Catégorie Participation:

PRIX APPROCHE PARTICIPATIVE

Stéphanie QUÉRIO et Florian BONINO

Atelier Clap

Ma cour de récré : un jardin-forêt -
Libourne

Nouvelle Aquitaine



LES LANIÈRES ARBORÉES ET LE SOL LUDIQUE (PHASE CONCEPTION)

1^{ère} édition du Palmarès du Paysage

Les Lauréats

Catégorie Recherche en paysage:

PRIX RECHERCHE ACTION

Roberta PISTONI - ENSP LAREP

Le projet de paysage au service de la transition énergétique, en France et aux Pays-Bas



1^{ère} édition du Palmarès du Paysage

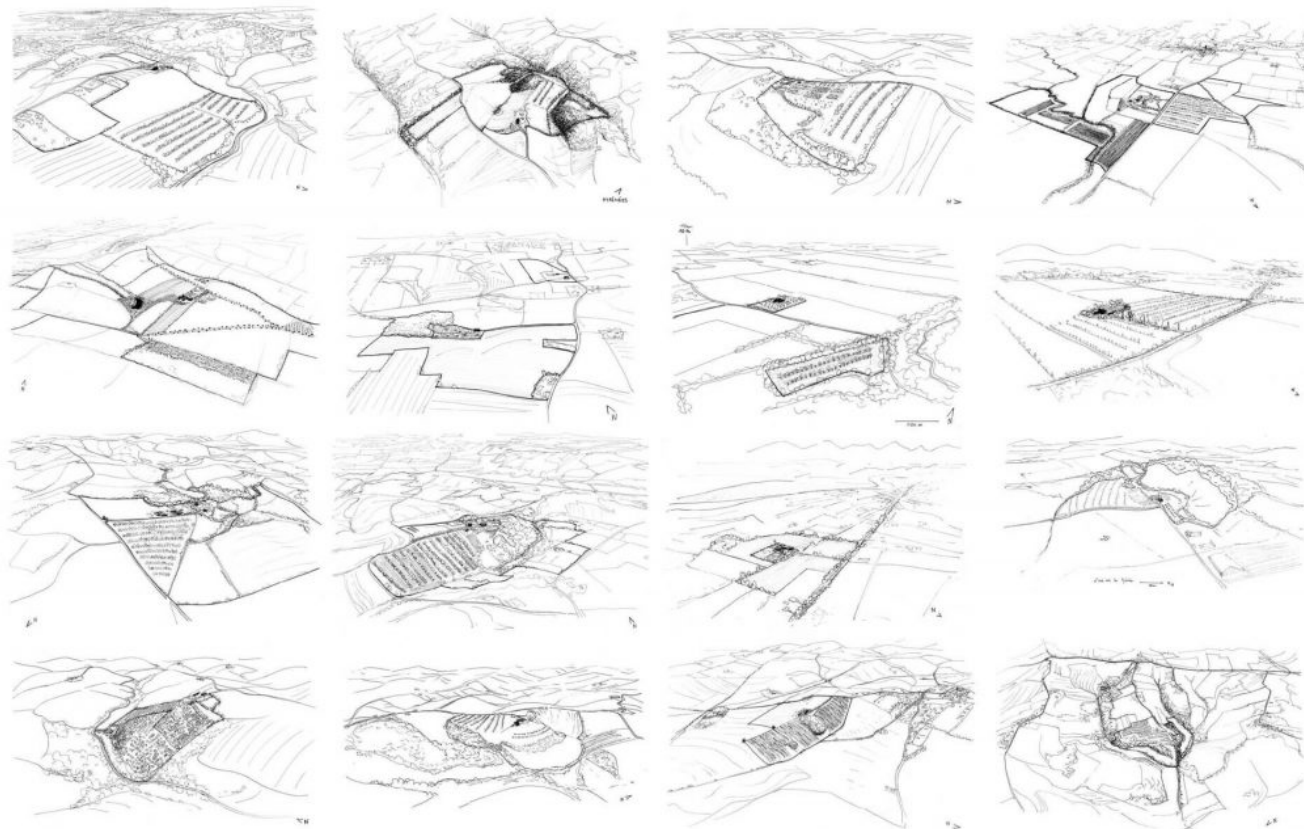
Les Lauréats

Catégorie Recherche en paysage:

PRIX RECHERCHE PAR LE PROJET

Mathilde RUE - Université Toulouse II
Jean Jaurès, ENSP, ENSFEA

Élaborer le paysage pour l'habiter, le cas
des agriculteurs agroforestiers de la
Haute-Garonne



1^{ère} édition du Palmarès du Paysage

Les Lauréats

PRIX MENTION SPÉCIALE

Nicolas DESHAIS-
FERNANDEZ

Atelier NDF

Domaine de la
Chataigneraie

Centre – Val de Loire



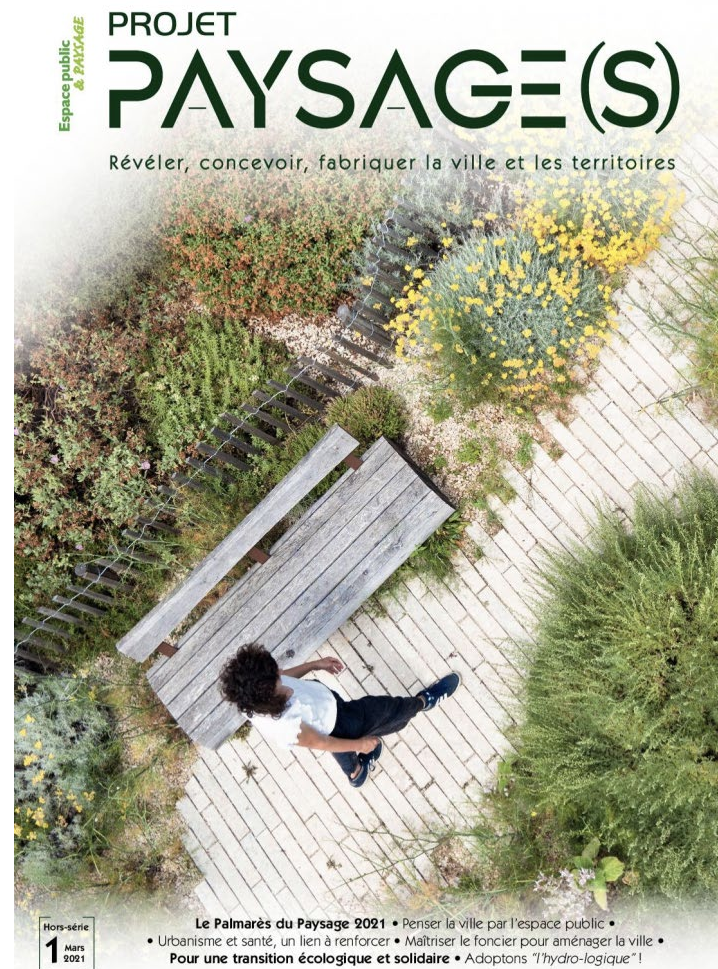
1^{ère} édition du Palmarès du Paysage

Une publication

PROJET PAYSAGE(S)

La FFP s'est associée avec les éditions de Bionnay pour créer une publication afin de valoriser le Palmarès.

Un hors-série du magazine Espace public & Paysage avec une maquette spécifique reprend tous les projets lauréats.



1^{ère} édition du Palmarès du Paysage

La Cérémonie

La proclamation des prix du Palmarès du Paysage a eu lieu lors d'une cérémonie de remise des prix originale, le 19 mars 2021 à l'Ecole du Paysage de Versailles, alternant distanciel et présentiel, où tous les membres du jury et les lauréats ont pu prendre la parole.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

La ville FFRTILE des Paysagistes

La Cérémonie



1^{ère} édition du Palmarès du Paysage

La Cérémonie, retransmise en direct sur la page Facebook de la FFP.



Bordeaux 2 juillet 2021

Vocation Culturelle / Reconnaissance de la profession

Avec le ministère de la transition écologique et solidaire

- Publication MIQCP/commande Ministère de l'Écologie : Le paysage dans la commande publique
- Dépliant présentant le métier et le savoir - faire des Paysagistes concepteurs



Vocation Culturelle / Reconnaissance de la profession

Avec le ministère de la Culture

Participation au jury des Albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP)

Les lauréats des AJAP 2021 catégorie Paysagistes-concepteurs sont :

- Altitude35: Benoît BARNOUD, Clara LOUKKAL –Saint-Denis (93) appeler pour images
- Atelier du sillon: Nicolas BESSE, Pauline GILLET –Molières (24)
- Atelier L Paysage: Florine LACROIX – Vinezac (07)
- Lema Paysage: Giulia PIGNOCCHI, Julien TRUGLAS –Lille (59)



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Reconnaissance de la profession

Au niveau de la FFP

Projet Share Wood

- Observatoire des projets d'aménagements urbains et paysagers et des études, à toutes les échelles des territoires ruraux et métropolitains, dans le but d'améliorer la qualité de la commande...
- ...par la mise à disposition d'informations qualitatives, quantitatives, visuelles, techniques et statistiques, permettant aux Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises, de mieux appréhender les programmes, les budgets, les plannings



Vocation culturelle

Implication dans les grands débats du paysage

- Cité Verte
- Les Victoires du paysage

CitéVerte★



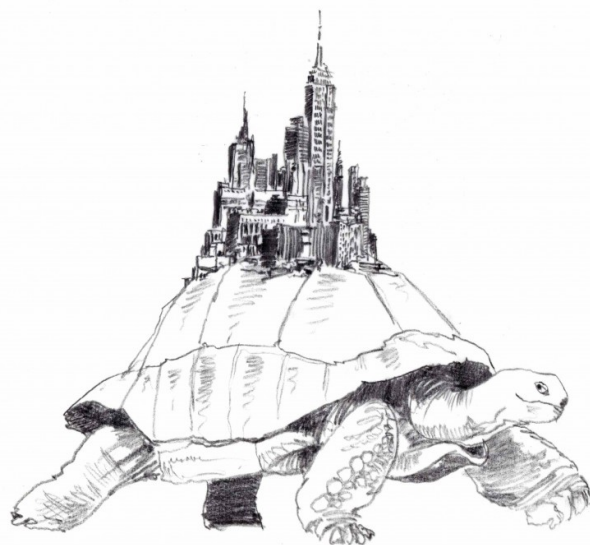
Participation à la Recherche & l'innovation

- Plante & Cité
- Intelligence Nature

Plante&Cité
Ingénierie de la nature **en ville**
Center for landscape and **urban** horticulture

Vocation culturelle

Constitution d'une mémoire du paysage Expérience(s) de paysage



EXPERIENCE(S) DE PAYSAGE

En 50 années de travail acharné, les Paysagistes ont constitué un formidable gisement d'expériences. Ce demi-siècle constitue une perspective irremplaçable de validation de ces paysages grâce à cette dimension temporelle. Il serait utile pour les acteurs du paysage contemporain d'en tirer les riches enseignements. C'est le but que la Fédération Française du Paysage se fixe en organisant ces rencontres.

Conception, organisation :
Fédération Française du Paysage,
sur une idée originale de Michel Péna

Animation :
Beatrice Julien Labryère, Adrien Fournes et Adrien Defosse Horridge.

RENCONTRES DU SAMEDI 14H00
de 14H00 à 16H30 au Pavillon de l'Arsenal / entrée libre
SAMEDI 29 FÉVRIER 2020
« BÊTES DE VILLES »

avec
Nicolas GILSOUL
Chevalier des Arts et des Lettres, Nicolas Giloul est architecte, paysagiste et docteur en sciences. Sa pratique et ses enseignements partent du génie urbain et végétal pour explorer d'autres manières de concevoir nos paysages urbains à l'heure du changement climatique. Il livre le voile sur le fabuleux histoire de nos cités dans son dernier ouvrage, Bêtes de villes, paru chez Fayard.

PAVILLON de l'ARSENAL PRO URBA

© Nicolas GILSOUL



Reconnaissance de la profession

Au niveau Européen

La fédération européenne et internationale des architectes paysagistes partage avec nous les questions fondamentales de reconnaissance de la profession au niveau européen et international

La Présidence de l'IFLA Europe est aujourd'hui assurée par Karin Helms



IFLA EUROPE
INTERNATIONAL FEDERATION
OF LANDSCAPE ARCHITECTS

Avec IFLA Europe:

- Pratiques professionnelles
- Enseignement

Prochaine Assemblée Générale
20-24 octobre 2021 à Grenade

Reconnaissance de la profession

Au niveau international



IFLA

INTERNATIONAL FEDERATION
OF LANDSCAPE ARCHITECTS

Avec IFLA World

- Sir Geoffrey Jellicoe Award
- Rapport "Landscape for 2030"

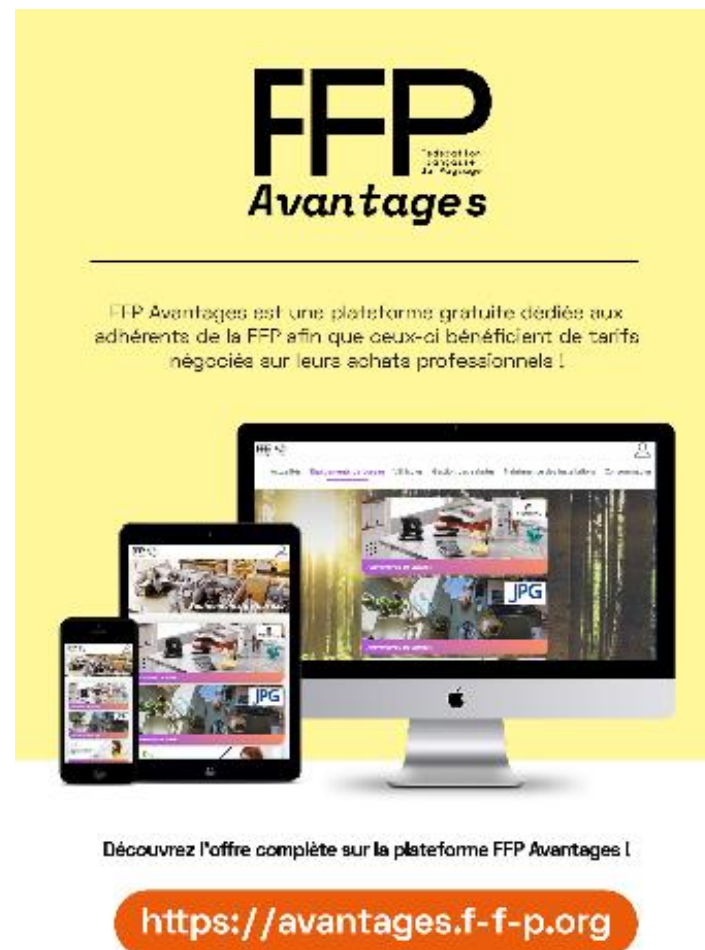


Sommet mondial des architectes paysagistes IFLA 2020

du 18 au 22 août 2021 en ligne

Service aux membres

- Accompagnement pour l'autorisation à porter le titre de Paysagiste concepteur
- Questionnaire Covid
- Interventions sur la rédaction des appels d'offre mal rédigés
- Formation continue
- Assistance juridique vie professionnelle & vie privée
- Assurance professionnelle
- Mutuelle santé
- Plateformes d'achats « FFP avantages & Bonuus »
- Newsletter sur les actions en cours
- Site Internet de la FFP, réseaux sociaux...



The advertisement for FFP Avantages features a yellow background. At the top, the FFP logo is displayed with the word 'Avantages' below it. A horizontal line separates the header from the main text, which states: 'FFP Avantages est une plateforme gratuite dédiée aux adhérents de la FFP afin que ceux-ci bénéficient de tarifs négociés sur leurs achats professionnels !'. Below this text, there is an image of a desktop monitor, a tablet, and a smartphone, all displaying the FFP Avantages website interface. At the bottom of the advertisement, it says 'Découvrez l'offre complète sur la plateforme FFP Avantages !' followed by a red button containing the URL 'https://avantages.f-f-p.org'.

FFP
Avantages

FFP Avantages est une plateforme gratuite dédiée aux adhérents de la FFP afin que ceux-ci bénéficient de tarifs négociés sur leurs achats professionnels !

Découvrez l'offre complète sur la plateforme FFP Avantages !

<https://avantages.f-f-p.org>

Les commissions de la FFP

- Commission en charge des finances, **Eric Chabot**
- Commission en charge des relations avec les institutions, **Claire Gautier**
- Commission en charge de l'enseignement et de la formation continue, **Dany Hermel-Wiart**
- Commission en charge de la communication, **Anne-Cécile Jacquot**
- Commission en charge de l'international, **Nikola Watté**
- Commission en charge des relations entre les régions FFP, **Paul Trouillot**



La FFP en 2021 et après

*Lors du séminaire d'Arc-et-Senans,
une nouvelle feuille de route a émergé*

- Parrainage étudiants
- Révision des statuts
- Fédérer tous les professionnels de la conception
- Développer un Grand Réseau Paysage
- Communiquer au plus grand nombre
les valeurs et les ressources de la FFP

***Merci à tous les participants pour cette
intelligence collective !***



Différents partenariats institutionnels



ENSAP
LILLE
ESAJ
PARIS
ENSAP
BORDEAUX
ACO
ANGERS
ENSNP
BLOIS
ITIAPÉ
LILLE
ANTIBES
ENSP
VERSAILLES
MARSEILLE



chaque
jardin
compte



Remerciements

- A l'ensemble des bénévoles et vous adhérents de la FFP et aux permanentes de la FFP
- A tous les intervenants de la journée
- A tous nos partenaires institutionnels
- Au Ministère de la Transition écologique et solidaire
- Aux Partenaires de nos actions, en particulier de cette Assemblée générale

Les partenaires qui nous accompagnent



ANNEXE 2

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

- **En charge des relations avec les institutions,** Claire Gautier
- **En charge de l'enseignement, de la formation continue & de la recherche,** Dany Hermel-Wiart
- **En charge de la communication,** Anne-Cécile Jacquot
- **En charge de l'international,** Nikola Watté
- **En charge des relations entre les régions FFP,** Paul Trouillot
- **En charge des finances,** Eric Chabot

COMMISSION EN CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Claire Gautier

COMMISSION EN CHARGE DE LA COMMUNICATION

Anne-Cécile Jacquot

Bilan d'activités 2020

SITE INTERNET _ SUIVI ET CONTENU

- Ajout d'articles, d'informations, d'actualités
- Amélioration de certaines fonctionnalités et d'affichages, notamment l'annuaire (modification de la recherche)

FFP Fédération Française du Paysage

Vous cherchez un paysagiste ? Les régions FFP

La FFP La profession Actualités Actions Annuaire Annonces Adhérer

Mon espace Se déconnecter

Annuaire

Liste nationale des personnes autorisées à porter le titre de Paysagiste concepteur

Rechercher par nom de, agence, lieu... Grand-Est, Champagne-Ardenne

Effacer Filtrer

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Adhérent	Agence	Adresse	Contact
Antoine Julie	PAYSATECH	37, avenue de Reims 51420 Witry les Reims	06 46 31 23 34
Cugnart Pierre	AGENCE VVSAGES	3, rue du Maine 51200 Epernay	06 19 14 08 86 site internet
De sa Sandrine		4, rue Paul Fort 51510 Compertrix	site internet
Denis Claire	CLAIRE DENIS	22, rue de la République 51490 Beine Nauroy	site internet
Henrion Margaux		48, rue de la Justice 51100 France	06 78 09 47 57
Le roy Hervé	AGENCE H. LE ROY	30, rue Victor Hugo 51350 Cormontreuil	site internet

Bilan d'activités 2020

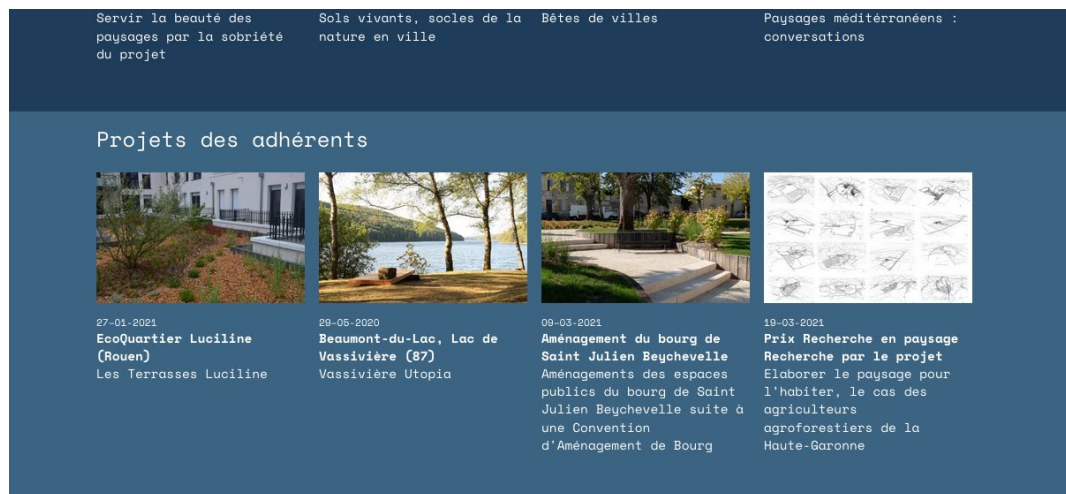
SITE INTERNET _ SUIVI ET CONTENU

Projets des Adhérents

⇒ Vitrine à votre disposition !

⇒ À utiliser sans modération !

Sur la home + partage sur Facebook
+ sur les pages Région



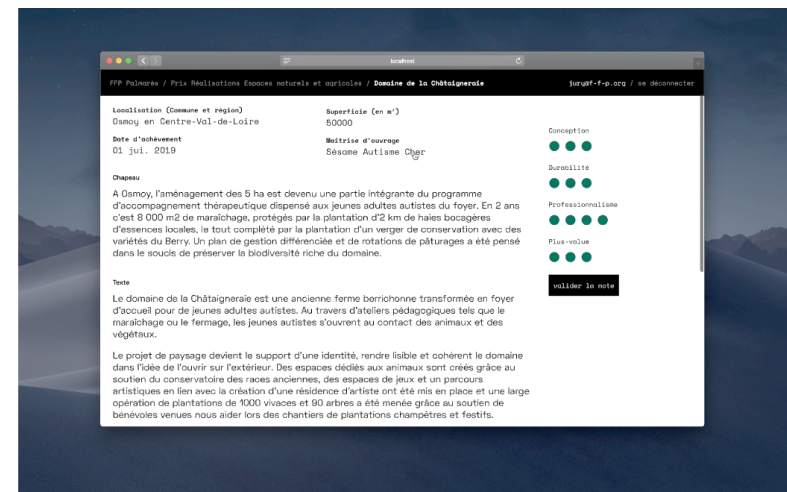
Bilan d'activités 2020

PALMARÈS DU PAYSAGE 2020

- Communication, annonces presse
- Création de la plateforme de dépôt des dossiers et de formulation des notes pour le jury.

=> Une plateforme pratique et intuitive !

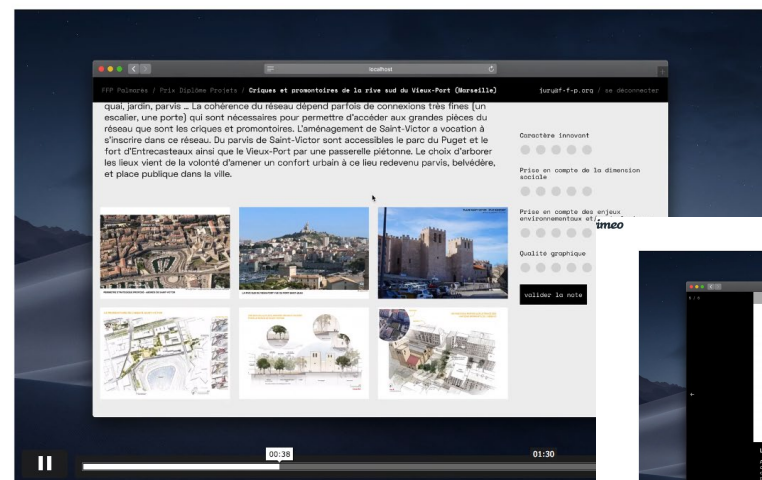
- Une plateforme réutilisée pour le concours « Inventer le mobilier dans l'espace urbain de demain » organisé par la FFP et Sineu Graff



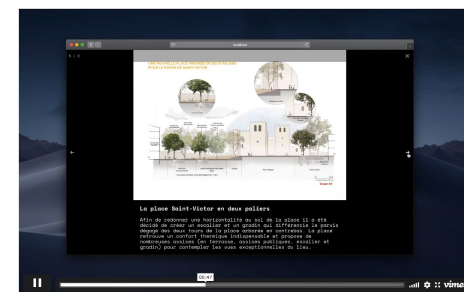
Espace administration FFP Palmarès / démo

vimeo

S'inscrire à Vimeo



Espace administration FFP Palmarès / démo



Espace administration FFP Palmarès / démo

<https://vimeo.com/479284318/5a58f1a1df>

Bilan d'activités 2020

Générateur de visuels

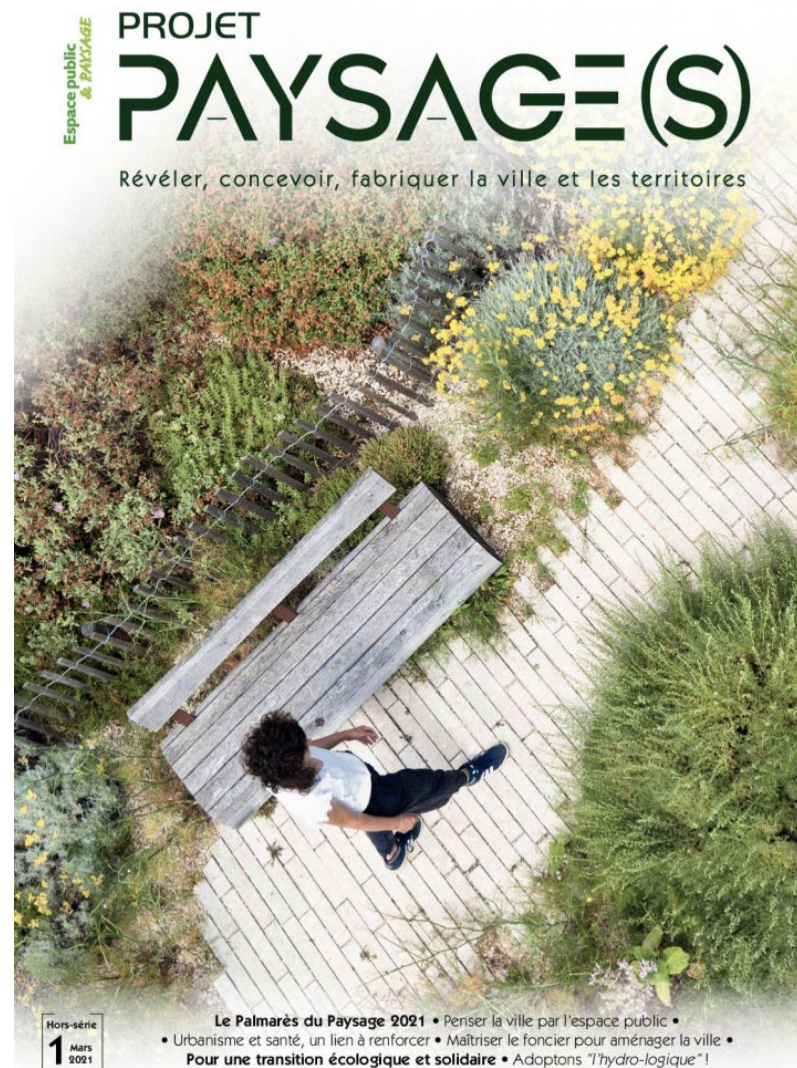
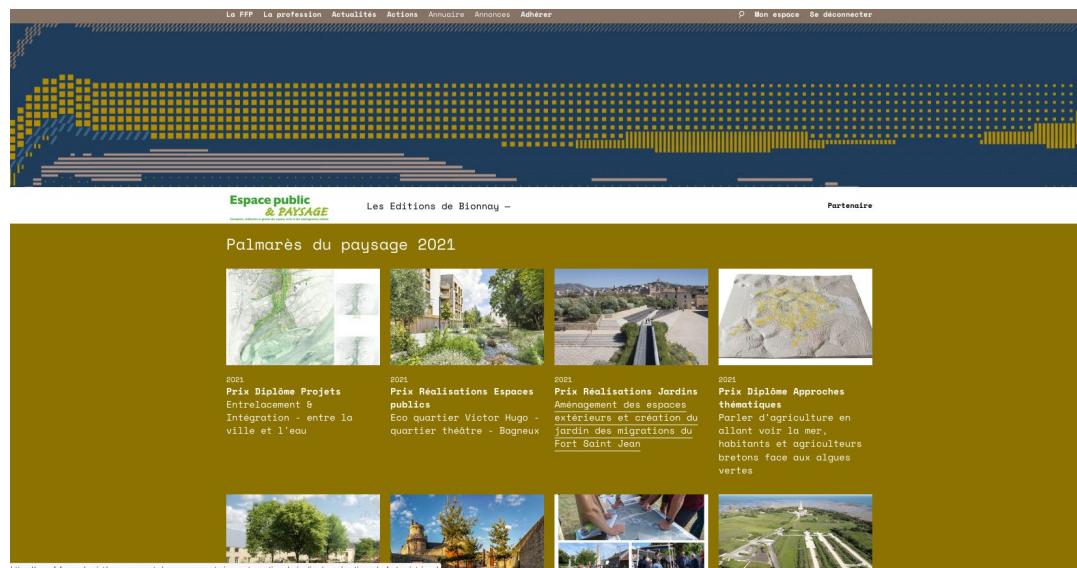
- Multiples formats (web, papier, réseaux, formats libres)
- Adaptation aux Expérience(s) de Paysage



Bilan d'activités 2020

PALMARÈS DU PAYSAGE 2020

- Publication sur le site internet
- Magazine PROJET PAYSAGE(S) lecture, accompagnement et mise en forme du palmarès



à venir ...

Définition contenu et campagne de communication sur le paysage et la profession

- Approfondissement du séminaire d'Arc-et-Senans
- Porter un message clair au grand public / maîtrises d'ouvrages en appui du Palmarès

Amélioration du site Internet

- Place des Régions
- Meilleure visibilité du travail des adhérents



COMMISSION EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT, FORMATION & RECHERCHE

Dany Hermel-Wiart

Commission Enseignement, Formation Continue, recherche

Liste des membres (adhérents de la FFP)

- ENSP Versailles-Marseille : Béatrice JULIEN LABRUYERE et Michel AUDOUY
- ENSP Marseille : Mathieu GONTIER et Caroline PIALAT
- AGROCAMPUS Ouest Angers : Vincent BOUVIER (Vice-Président de la Commission)
- ESAJ Paris : Pierre Marie TRICAUD
- ENSAP Lille : Lilika TROHAT et Caroline BIGOT
- ENSAP Bordeaux : Dany HERMEL WIART (Président de la Commission)
- INSA Centre Val de Loire, Ecole de la Nature et du Paysage : Sylvain MORIN
- Membre SRP IFLA Europe : Marc CLARAMUNT
- BTS et Licence Paysagère : Patrice LE HOUARNO

3 Commissions en 2020

Commission Enseignement, Formation Continue, recherche

Rapport d'activité 2020

INSTITUTIONNALISATION

- Annulation des journées des Ecoles
- Annulation des ateliers inter-école sur la recherche en Paysage

VEILLE

- Rénovation Certification de spécialisation – réforme des BTSA (Ministère de l'Agriculture)
- Suivi de la reconnaissance du cursus et des diplômes de l'ESAJ
- Evolution de l'enseignement: suivi de l'apprentissage et des doubles diplômes

COMMUNICATION

- Problématique des stages étudiants – situation post-Covid 19 (courriers aux adhérents)
- Suivi des interventions des représentants FFP dans les Ecoles
- Participation au palmarès des diplômes dans le nouveau cadre du palmarès du Paysage

FORMATION CONTINUE

- Enquête sur la Formation Continue: diffusion du questionnaire auprès des adhérents (analyse en cours)
- Suivi de la certification des formations (Finalisation des blocs de compétences) – Concertation auprès des Ecoles

RECHERCHE

- Mise en place d'une cellule de veille sur les activités de recherche par et pour les paysagistes
- Participation à l'élaboration d'une plaquette d'incitation à faire de la recherche pour les paysagistes (« Paysagistes osez la recherche »)

Commission Enseignement, Formation Continue, recherche

Feuille de route 2021

INSTITUTIONNALISATION

- Participation aux prochaines journées des écoles? Ateliers inter-écoles sur la recherche ?

VEILLE

- Approchement auprès des écoles pour faciliter l'accès à la VAE

COMMUNICATION

- Suivi des interventions des représentants FFP dans les Ecoles
- Participation au palmarès des diplômés dans le nouveau cadre du palmarès du Paysage
- Proposition d'un parrainage pour les étudiants par un professionnel.

FORMATION CONTINUE

- Enquête auprès des adhérents sur la Formation Continue (mission confiée par le MTES).
- Suivi de l'offre de Formation Continue aux adhérents
- Suivi de la certification des formations (inventaire des blocs de compétences...)

RECHERCHE

- Veille sur les activités de recherche par et pour les paysagistes

COMMISSION EN CHARGE DE L'INTERNATIONAL

Nikola Watté

IFLA Europe – Promotion de la Profession

Urban landscapes and climate change: the contribution of landscape architects to improving the quality of life

Contribution de IFLA Eu pour promouvoir l'action des Paysagistes auprès du conseil de l'Europe.

Reconnaissance professionnelle

Participation à la rédaction de fiches de bonnes pratiques pour que les autres pays puissent bénéficier de la reconnaissance.

Travail en cours pour porter la reconnaissance de la profession d'architecte paysagiste au niveau de l'Europe

IFLA Europe – Promotion de la Profession

A New european Bauhaus

Action de promotion pour faire émerger le travail des paysagistes concepteurs pour le nouvel europeen green deal porté par l'Europe, à l'origine, seule le travail des architectes était valorisé.

IFLA Eu a travaillé à faire émerger le travail des Paysagistes au travers de séminaires ou d'une plateforme de dépôt de projet, clôturée le 30 Juin

IFLA Définition of Landscape Architects

Traduction du terme Landscape architect et de la fiche compétence définie par IFLA en Français, associant donc le terme Paysagiste concepteur à Architecte paysagiste comme commun européen

IFLA Europe – Événements

Assemblée Générale à Grenade

Du 20 Au 22 Octobre Landscape Here and Now

Concours international pour les étudiants et les jeunes professionnels, candidatez avant le 20 Juillet

Fin du mandat de présidente de Karin Helms

Groupe de travail Med-Net à Marseille

Au printemps 2022 ouverture du Thème de travail « l'arbre » pour 2 Ans

L'arbre en Ville

Agroforesterie et viticulture

Manuel paysager de gestion forestière

En partenariat avec Volubilis, la Région Sud, Euroméditerranée, PNR Sainte Baume

IFLA Congres France 2027

A travailler au sein d'un groupe de travail à composer, rejoignez la nouvelle commission internationale de la FFP

IFLA World – Événements

Congrès international en Malaisie, formule 100 % En ligne, du 16 au 22 août

- 5 jours avec 4 heures de diffusion en direct quotidienne
- 26 conférenciers
- 70 vidéos à la demande
- 7 visites techniques

Comment formuler et créer des solutions basées sur l'architecture du paysage, pour un avenir meilleur.

COMMISSION EN CHARGE DES FINANCES

Éric Chabot

ANNEXE 3

RAPPORT FINANCIER **Éric Chabot, Trésorier**

Commission FINANCES

RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RESULTAT 2020

&

BUDGET PREVISIONNEL 2021

COMPTE DE RÉSULTAT 2020

RESULTAT COMPTABLE 2020

RESULTAT COMPTABLE 2020

**D'UNE ANNÉE INCERTAINE ET
PRUDENTE**

RESULTAT COMPTABLE 2020

+ 13 162,57 euros

DES RECETTES EN LÉGÈRE BAISSE

MONTANT DES RECETTES À RAISON DE 280 038 EUROS
Soit -3,89%.

ET DES DEPENSES EN LÉGERE HAUSSE

MONTANT DES DEPENSES A RAISON DE 266 875 EUROS

Soit +3,01%.

PARTIE RECETTES

A. LES ADHESIONS

	2008	2018	2019	2020	
Nombre total d'adhérents	434	754	828	<u>683</u>	-17,5%
Montant moyen de l'adhésion	217,00 €	167,20 €	187,84 €	210,16 €	En FORTE HAUSSE
Montant total des adhésions	94 178 €	126 059 €	154 221 €	<u>143 541 €</u>	-6,93%

Ce qui représente une recette de **143 541 euros**.

B. LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE - MTE

Une convention pluriannuelle a été signée avec le Ministère de la Transition Ecologique pour 4 ans (2019-2022).

Le montant octroyé pour 2020 a été de 60 000 euros.

Ce qui représente une recette de 60 000 euros.

C. LES AUTRES RECETTES

L'organisation de l'Assemblée Générale à Toulouse pour **55 471 euros**.
(Redevances partenaires et frais d'inscriptions...).

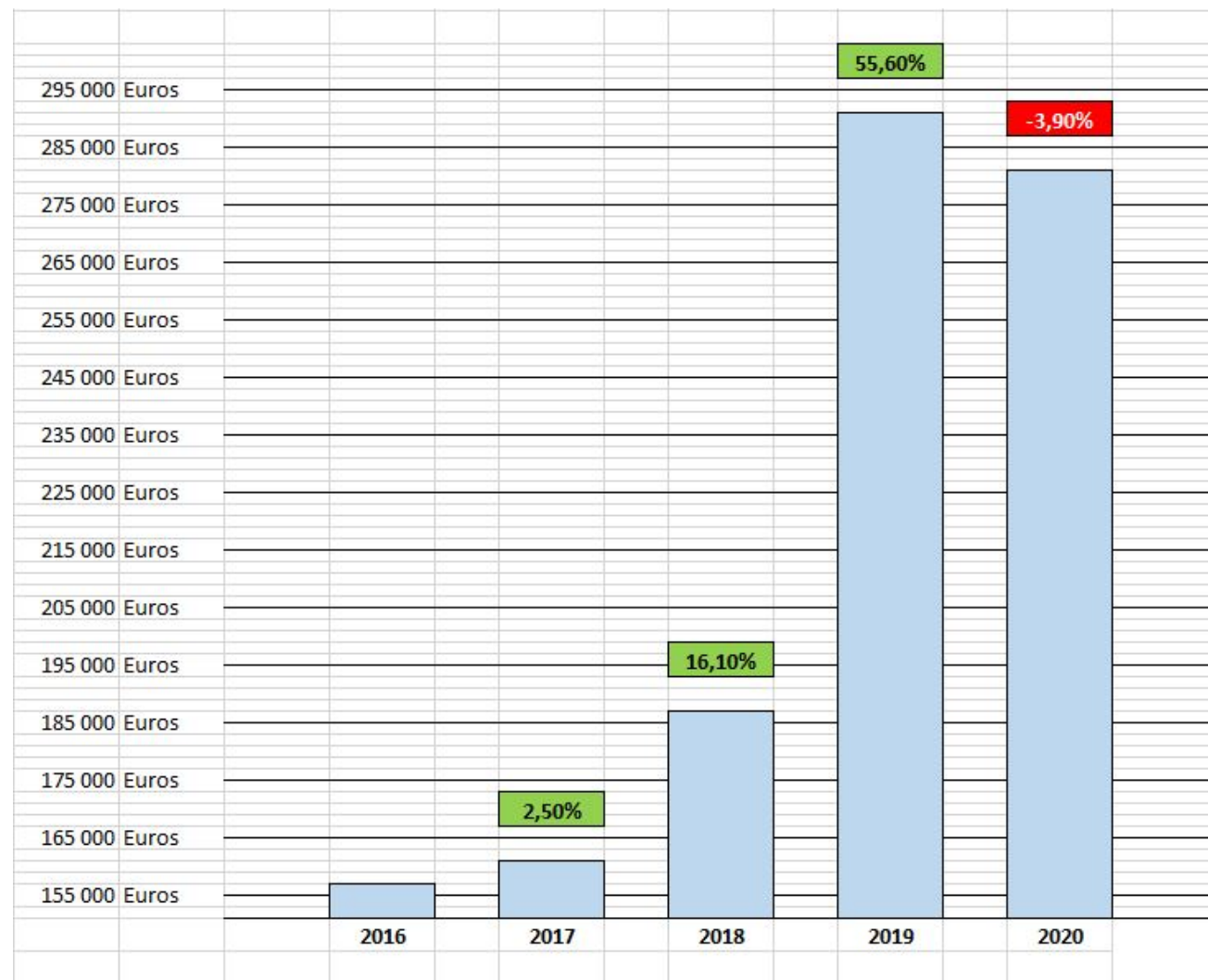
Produits divers / indemnités / reprise de provision / produits financiers pour **21 026 euros**.

Ce qui représente une recette de 76 497 euros.

Comparaison des recettes 2020 depuis 5 ans. GRAPHIQUE DES RECETTES

Un niveau de recette en légère baisse pour un montant de -3,9%.

280 038 EUROS.



PARTIE DEPENSES

A. Frais de personnel

Salaires et charges 2019

107 774 euros.

Salaires et charges 2020

93 309 euros.

Soit -13,42%

A. Frais de personnel

Salaires et charges 2019

107 774 euros.

Salaires et charges 2020

93 309 euros.

Soit -13,42%

B. Quotes-parts régionales

Quote-part 2020

34 597 euros.

A. Frais de personnel

Salaires et charges 2019

107 774 euros.

Salaires et charges 2020

93 309 euros.

Soit -13,42%

B. Quotes-parts régionales

Quote-part 2020

34 597 euros.

C. Frais de structure - FFP

Achats divers / loyer / assurances / assistance / honoraires / frais divers / poste / téléphone / services bancaires / cotisations IFLA-VAL'HOR.

Frais de structure 2020

41 427 euros.

D. Frais de fonctionnement

Voyages et déplacements / restauration / frais de missions.

Frais de fonctionnement 2020 **9 298 euros.**

D. Frais de fonctionnement

Voyages et déplacements / restauration / frais de missions.

Frais de fonctionnement 2020 9 298 euros.

E. Frais divers

Provisions / amortissements.

Frais divers 2020 9 669 euros.

D. Frais de fonctionnement

Voyages et déplacements / restauration / frais de missions.

Frais de fonctionnement 2020 9 298 euros.

E. Frais divers

Provisions / amortissements.

Frais divers 2020 9 669 euros.

F. Nos prestataires

Frais engagés avec QANTIS.

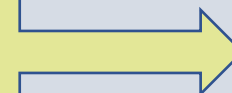
Frais engagés avec CHEVALVERT.

Frais engagés pour les captations vidéos.

34 188 euros.

8 820 euros.

6 424 euros.



49 432 euros.

D. Frais de fonctionnement

Voyages et déplacements / restauration / frais de missions.

Frais de fonctionnement 2020 9 298 euros.

E. Frais divers

Provisions / amortissements.

Frais divers 2020 9 669 euros.

F. Nos prestataires

Frais engagés avec QANTIS.

Frais engagés avec CHEVALVERT.

Frais engagés pour les captations vidéos.

34 188 euros.

8 820 euros.

6 424 euros.

49 432 euros.

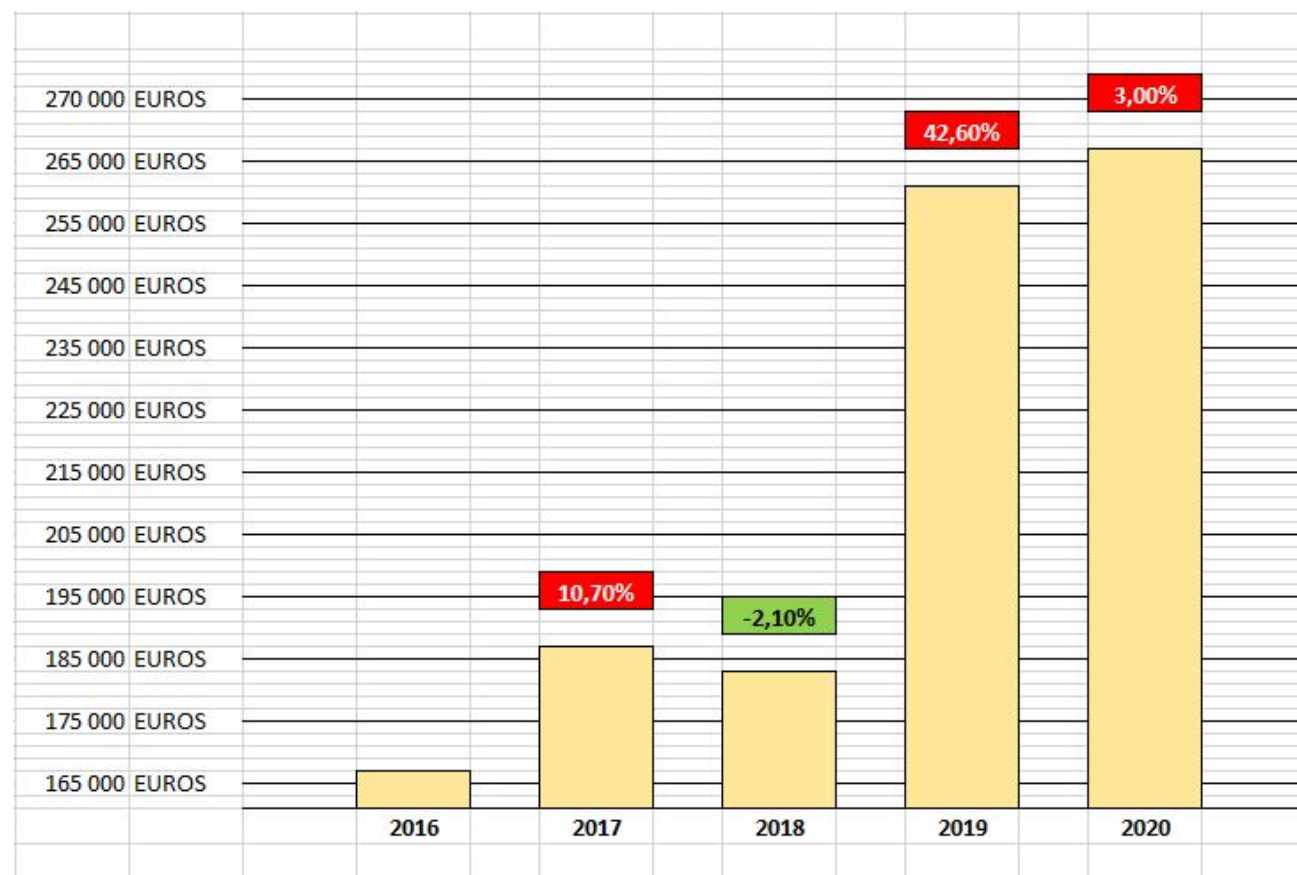
G. Organisation de l'Assemblée Générale

Coût d'organisation. 29 143 euros.

Comparaison des dépenses 2020 depuis 5 ans. GRAPHIQUE DES DEPENSES

**Un niveau de dépenses en légère
hausse pour un montant de +3%.**

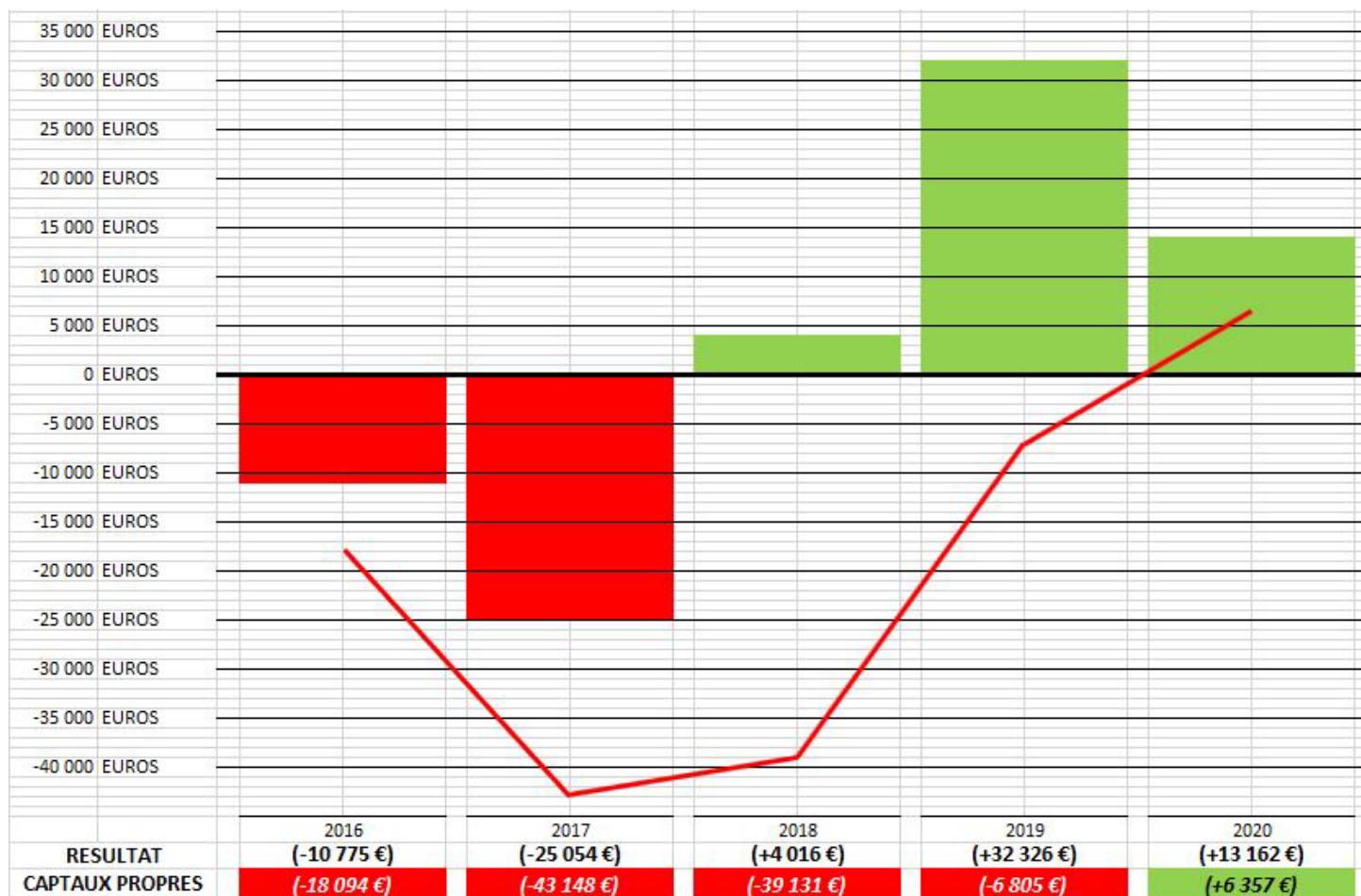
266 875 EUROS.



Compte de résultat 2020. Comparatif des 5 dernières années.

Courbe des capitaux propres sur les 5 dernières années.

Les *capitaux propres* sont les ressources financières que possède l'association pour son fonctionnement.



BUDGET PREVISIONNEL 2021

2021

L'ANNEE DELICATE

LES CHARGES

A. Frais de personnel

Salaires et charges 2020 - REALISE

93 309 euros.

Salaires et charges 2021 - PREVISIONNEL

131 240 euros.

Soit une hausse de +40,65%

B. Quotes-parts régionales

Quote-part 2020 - REALISE

34 597 euros.

Quote-part 2021 - PREVISIONNEL

28 700 euros.

C. Frais de structure - FFP

Achats divers / loyer / assurances / assistance / honoraires / frais divers / poste / téléphone / services bancaires / cotisations IFLA-VAL'HOR.

Frais de structure 2020 - REALISE

41 427 euros.

Frais de structures 2021- PREVISIONNEL

40 510 Euros.

Soit une baisse de -2,2%.

D. Frais de fonctionnement

Voyages et déplacements / restauration / frais de missions / Séminaire d'Arc-et-Senans.

Frais de fonctionnement 2020 - REALISE

9 298 euros.

Frais de fonctionnement 2021- PREVISIONNEL

17 100 euros.

Soit une hausse de 84%.

E. Autres charges

Collaboration PARTENAIRE.

Charges diverses 2021 - PREVISIONNEL

4 500 euros.

F. Nos prestataires

Frais engagés en 2020 avec QANTIS/CHEVALVERT/VIDEOS - REALISE

49 432 euros.

Frais engagés en 2021 avec nos prestataires - PREVISIONNEL

36 650 euros.

Soit une baisse de -25,8%.

G. Organisation de l'Assemblée Générale

Coût d'organisation 2020 - REALISE.

29 143 euros.

Coût d'organisation 2021 - PREVISIONNEL

35 500 euros.

Soit une hausse +21,8%.

H. Frais inhérents au PALMARES DU PAYSAGE

Coût d'organisation 2021 - PREVISIONNEL

24 000 euros.

LE MONTANT DES CHARGES S'ELEVE A **318 200 euros.**

LES PRODUITS

A. Les cotisations et adhésions

Cotisations et adhésions 2020 -REALISE

143 541 euros.

Cotisations et adhésions 2021 - PREVISIONNEL

143 500 euros.

Stabilité proposée.

B. Les subventions ministérielles

Subventions ministérielles 2020 - REALISE

60 000 euros.

Subventions ministérielles 2021 - PREVISIONNEL

65 000 euros.

C. Produits divers

Produits divers 2021- PREVISIONNEL

800 Euros.

D. Les produits partenaires

Les produits partenaires 2020 - REALISE

76 497 euros.

Les produits partenaires 2021 - PREVISIONNEL

87 400 euros.

DETAILS DES PRODUITS PARTENAIRES

Expérience de paysage.

6 000 euros.

Redevance partenaires pour Assemblée Générale.

53 000 euros.

Inscriptions participants Assemblée Générale.

4 000 euros.

Inscriptions participants PALMARES DU PAYSAGE.

5 400 euros.

Autres partenariats (SINEU-GRAFF).

19 000 euros.

D. Les produits partenaires

Les produits partenaires 2020 - REALISE

76 497 euros.

Les produits partenaires 2021 - PREVISIONNEL

87 400 euros.

DETAILS DES PRODUITS PARTENAIRES

Expérience de paysage.

6 000 euros.

Redevance partenaires pour Assemblée Générale.

53 000 euros.

Inscriptions participants Assemblée Générale.

4 000 euros.

Inscriptions participants PALMARES DU PAYSAGE.

5 400 euros.

Autres partenariats (SINEU-GRAFF).

19 000 euros.

CUMUL DES PRODUITS POSTES A/B/C ET D S'ELEVE A

296 700 euros.

D. Les produits partenaires

Les produits partenaires 2020 - REALISE

76 497 euros.

Les produits partenaires 2021 - PREVISIONNEL

87 400 euros.

DETAILS DES PRODUITS PARTENAIRES

Expérience de paysage.

6 000 euros.

Redevance partenaires pour Assemblée Générale.

53 000 euros.

Inscriptions participants Assemblée Générale.

4 000 euros.

Inscriptions participants PALMARES DU PAYSAGE.

5 400 euros.

Autres partenariats (SINEU-GRAFF).

19 000 euros.

E. Les Echos des Chantiers

Les ECHOS des CHANTIERS 2021 - PREVISIONNEL

21 500 euros.

D. Les produits partenaires

Les produits partenaires 2020 - REALISE

76 497 euros.

Les produits partenaires 2021 - PREVISIONNEL

87 400 euros.

DETAILS DES PRODUITS PARTENAIRES

Expérience de paysage.

6 000 euros.

Redevance partenaires pour Assemblée Générale.

53 000 euros.

Inscriptions participants Assemblée Générale.

4 000 euros.

Inscriptions participants PALMARES DU PAYSAGE.

5 400 euros.

Autres partenariats (SINEU-GRAFF).

19 000 euros.

E. Les Echos des Chantiers

Les ECHOS des CHANTIERS 2021 - PREVISIONNEL

21 500 euros.

LE MONTANT DES PRODUITS S'ELEVE A **318 200 euros.**

ET UN BUDGET PREVISIONNEL EQUILIBRE

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION ET POUR
VOTRE CONFIANCE**

Remerciements

à tous nos partenaires :

- **Ministère de la Transition écologique et solidaire**
- **Val'hor**
- **Partenaires de nos actions, en particulier de cette assemblée générale**

VOTE DU RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

VOTE DU RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FFP NATIONALE

Présentation des candidats au Conseil d'Administration de la FFP nationale

Les Président(e)s de région FFP, Le Président de l'UFEP

De par leur fonction, ils font partie du Conseil d'Administration de la FFP nationale



Aurélien
Albert



Cédric
Chardon



Agnès
Daval



Pierre
David



Benoît
Dumouchel



Béatrice
Julien-Labruyère



Céline
Levrard



Vincent
Prévost



Ariane
Smythe



Marion
Vaconsin



Aurélien
Zoia



David
Sinet

Les candidat(e)s au Conseil d'administration pour 2021-2024



Michel
Audouy



Henri
Bava



Jean-Marc
Bouillon



Éric
Chabot



Marc
Claramunt



Alain
Cousseran



Frédéric
Dellinger



Claire
Gautier



Dany
Hermel-Wiart



Anne-Cécile
Jacquot



Florence
Mercier



Yannick
Ronzoni

Paul
Trouillot



Edith
Vallet



Nikola
Watté

